

SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

BULLETIN MUNICIPAL

LA GAZETTE CASSOLARDE
WWW.SAINTDIDIERDELATOUR.FR



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 01
Etat Civil	p 03

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations communales	p 04
Informations intercommunales	p 05
CCVT	p 06
Livres en balade / Sictom.....	p 07
Croix rouge française / Osez	p 08
SSIAD / ADMR	p 09
Nouveaux commerçants	p 10
Nos compagnons à 4 pattes	p 10
Ma ruche je l'aime, je la déclare !	p 11
La lutte contre l'ambroisie	p 11
La rivière, un corridor biologique	p 12

ELECTIONS

Elections départementales 2015	p 13
Elections régionales 2015	p 14

ÉVÉNEMENTS

La piste déplacements mode doux	p 15
Un cassolard vice-champion de France	p 16
Un cassolard en Bourgogne	p 17

CONSEILS MUNICIPAUX

Réunions conseils municipaux 2015.....	p 18
--	------

COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget 2015	p 20
Communication	p 22
Voirie	p 23
Bâtiments.....	p 24
Environnement / embellissement	p 25
Accueil de loisirs	p 26
Animation jeunesse	p 28
Affaires scolaires.....	p 30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le centre communal d'action (C.C.A.S.).....	p 31
---	------

«LES P'TITS CASSOLARDS»	p 33
-------------------------------	------

ASSOCIATIONS

Comité municipal des fêtes	p 35
Sou des écoles	p 36
La clé des chants	p 37
Club Auto rétro	p 38
Association mille et deux couleurs	p 38
Relais eau vive Saint Didier - Saint André ...	p 39
AEEP	p 40
Famille Anuarite	p 41
Amicale Cassolarde des donateurs	p 42
FNACAssolarde.....	p 43
Souvenir français.....	p44
Gym détente / Jeff'Club.....	p 45
A.S Tennis Cassolard.....	p 46
Amicale boule Cassolarde.....	p 47
USCP	p 48
Basket Club Cassolard.....	p 50
ACCA St Hubert.....	p 52
Taekwondo.....	p 53

L'équipe de la Gazette Municipale (Claudine Moreau, Chantal Poulet, Edwige Buchin, Gilles Cécillon et Pierre Rousset) remercie toutes les personnes, notamment Serge Rousset, Marian Gierczynski et Thierry Rondepierre pour leur aide à l'élaboration, la distribution, leurs photos à ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Nous remercions toute personne qui souhaite nous apporter ses idées, suggestions, photos, reportages.

Responsable de la publication : Claudine Moreau

Réalisation / Impression : Agence bee com - Les Abrets

Tirages : 1000 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2015

LE MOT DU MAIRE



Mesdames et Messieurs,
Chers Administrés,

Il me revient, une fois encore, de vous écrire quelques lignes dans cette 29ème édition de la gazette communale.

Avant d'aborder des sujets plus « traditionnels » je ne peux passer sous silence ce qui s'est produit à Paris le jour où je vous écris ce mot.

Notre liberté est menacée par des groupes de terroristes aveuglés par une barbarie idéologique inacceptable pour un peuple civilisé. Tuer des innocents avec des armes de guerre est bien le symbole de ce barbarisme irrationnel. Sans vouloir aller dans la psychose, je vous demande de rester prudent, vigilant, dans vos déplacements, dans vos activités dès lors que vous êtes dans un rassemblement de plus d'une centaine de personnes.

Je finis sur ces événements avec une pensée, à laquelle je sais que je peux vous associer, envers les blessés marqués à vie dans leur chair et à toutes les familles touchées par la disparition d'un proche par ce drame. L'année 2015 se termine dans la même douleur qui l'avait déjà ébranlée en janvier, mais la vie et l'activité doivent continuer et elles continuent, pour ne pas laisser à ces barbares un soupçon de victoire.

Il est difficile de faire la transition après ces mots, avec le reste de mes propos de rétrospective, de projets et de vœux.

Les pages de cette gazette vous présenteront une rétrospective de l'année 2015, pour les dif-

férentes commissions communales et associations. Je me limiterai à un regard plus général sur notre territoire.

Sur le plan national, de nouvelles élections départementales se sont déroulées au printemps, avec des cantons modifiés et un binôme d'élus. Le Canton de la Tour du Pin auquel nous sommes rattachés, s'est vu retirer la commune de Vignieu et les communes de la Bâtie Montgascon, St André le gaz et le Passage ont été intégrées. Plusieurs candidats se sont présentés à vos suffrages et vous avez élu Magali Guillot et Fabien Rajon.

Pascal Payen, Conseiller Général sortant, n'a pas obtenu vos suffrages et il s'est senti en manque de légitimité pour exercer ses autres mandats locaux. Il a donc pris la décision de démissionner de sa fonction de Président de la Communauté de Communes et de Conseiller Municipal de St Didier. Cette décision a entraîné quelques soubressauts dans l'exécutif de notre Communauté de Communes. Mais le devoir à accomplir envers nos populations a vite repris le dessus.

Dans l'intérêt général, je pense que la première des décisions à prendre est de regrouper les quatre Communautés de Communes : Les Vallons de la Tour, La Vallée de l'Hien, Bourbre-Tiserands et les Vallons du Guiers, dans l'entité des Vals du Dauphiné. Même si ce regroupement ne fait pas l'unanimité, il fait la majorité.

L'année 2016 qui débute vous permettra de mieux comprendre la fonction de cette nouvelle communauté de 38 communes et plus de 61 000 habitants.

L'année 2016 verra aussi pour notre commune la mise en révision de notre PLU qui sera élaboré par la Communauté de Communes puisque le transfert de la compétence «urbanisme» vient d'être validé par le conseil communautaire malgré quelques réticences de la part de trois communes.

Un des avantages de cette prise de compétence, outre bien sûr d'avoir une vision plus large du territoire par l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de l'intercommunalité, c'est la possibilité de repousser à fin 2019 maximum la validité des documents d'urbanisme en vigueur sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité et de les sécuriser juridiquement.

Une des raisons qui m'a amené à défendre l'élaboration d'un PLUi c'est aussi pour le coût qui sera bien moindre pour chaque commune puisqu'un seul document commun sera rédigé soit un gain de 110.000€ à 150.000 € ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent.

Je l'ai dit et je l'écris ici, ce sont bien les élus des communes qui seront les acteurs de l'élaboration de ce futur PLUi en respectant les contraintes des autres documents et lois d'urbanisme en vigueur et elles sont nombreuses....

Vous pouvez constater que les années à venir seront des années de travail intense pour vos élus municipaux, mais soyez convaincus qu'ils seront à la tâche sans relâche pour permettre à St Didier de garder toute sa place dans la future Communauté de Communes.

L'importance de ces dernières n'est d'ailleurs plus à démontrer. Je vous rappelle que St Didier a été en 1960 à la création du district de la Tour du Pin. Le demi-diffuseur ainsi que la piste mode doux, financés en partie par notre Communauté de Communes des Vallons de la Tour en sont une bonne illustration. Je vous citerai aussi la médiathèque récemment inaugurée, la piscine, l'action jeunesse, la gestion des zones d'activités, l'assai-

nissement, la collecte des déchets déléguée au Sictom, et bien d'autres services dont vous retrouvez l'actualité dans le Vallon Mag.

Je voudrais également remercier tous ceux qui font que la vie à St Didier de la Tour continue à être la plus agréable possible.

Merci à tous les acteurs économiques PME-PMI, artisans, commerçants, agriculteurs.

Merci au personnel enseignant, au personnel communal, administratif ou technique.

Merci aux associations pour leur dynamisme.

Merci aussi à l'ensemble des élus municipaux auquel j'ajoute l'ensemble des membres du CCAS, toujours très dévoués pour le soutien à nos aînés et aux personnes en difficultés.

Je conclurai par les traditionnels vœux, que ce début d'année me permet de vous adresser. Des vœux les plus sincères de bonne santé, et de bon rétablissement pour ceux qui souffrent, des vœux de bonnes activités, de travail ou de loisirs dans les associations du village ou ailleurs, des vœux de bonne intégration à tous les nouveaux habitants, des vœux pour que notre jeunesse trouve un monde avec un avenir un peu moins sombre que l'année 2015.

Bonne et heureuse année 2016.



le Maire, Gérard VITTE

I NAISSANCES

POULET Ulysse

le 09 janvier 2015

à LYON 7ème

BOIVIRANT Elena Dominique Marie

le 11 janvier 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

VERNISSAT Ethan François

le 11 janvier 2015

à LYON 8ème

DUCHENE Eliott Matthieu

le 13 janvier 2015

à VOIRON

BULOT Lucas Jean-François

le 14 janvier 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

SRAJEK Hanna Emma Marine

le 12 février 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

VIVIAND Justine Madeleine Edmée

le 01 mars 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

BESSON Rose

le 30 avril 2015

à LYON 4ème

NEMOZ-GUILLOT Corentin Jean

le 03 mai 2015

à LYON 8ème

GERMON Mattéo Denis Christian

le 17 mai 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

RAMEL Gabin Pascal Stéphane

le 04 juin 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

BODE Morgane Sophie Anne

le 25 juillet 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

VALENTIN Côme

le 05 août 2015

à CHAMBERY

RABATEL Stan Laurent

le 10 août 2015

à CHAMBERY

LAYEMAR Ivy

le 16 août 2015

à BOURG SAINT-MAURICE

LANFRAY Jade Patricia Andréa

le 02 septembre 2015

à SAINT-MARTIN D'HERES

CROSSE Ellie Brigitte

le 06 septembre 2015

à BRON

ROBERT Louis Joseph Jean

le 26 septembre 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

MILLIAS-BEL Jena Pascale Corinne

le 27 octobre 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

VELLEROT-DOP Timothée

Le 05 novembre 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

WETTERWALD Jimmy Arnaud Didier

le 17 novembre 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

BESSON Théo

le 6 décembre 2015

à BOURGOIN-JALLIEU

I MARIAGES

DUBOIS Olivier Maxime, GRANAT Marie,

le 01 août 2015

ERBS Jean-Marie Daniel André, BRUGEL

Mélanie Aurore Magali, le 29 août 2015

BOUCHARD Raphaël, GAGNIEU Aurélie Sylvie,

le 05 septembre 2015

I DECES

LACOMBE

Marcel Jacques

Le 02 janvier 2015

MURAILLAT

Paulette Marie-Louise, née FRANCOU

Le 12 janvier 2015

JOURDAN

Jean-Claude Auguste

Le 13 février 2015

ROSTAING

Henri Constant

Le 23 février 2015

SOLEIHAVOUP

Suzanne Aimée, née MANGO

Le 21 mars 2015

VARLOUD

François Antoine

Le 28 mars 2015

FERRAND

Roger Auguste

Le 03 mai 2015

GUILLOUD

Ghislaine Marie Rose, née RANCUREL

Le 25 septembre 2015

DURAND

Augusta Henriette, née RABATEL

Le 25 novembre 2015

RENSEIGNEMENTS UTILES

INFORMATIONS COMMUNALES

POMPIERS 18 MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

POLICE 17 Lundi, mardi et jeudi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

SAMU 15 Vendredi (seulement l'après midi)

de 13h45 à 17h30

Mercredi et Samedi (seulement le matin)

de 8h30 à 12h

Mairie fermée tous les 1ers samedis du mois

Tél. : 04 74 97 20 31

Site internet : www.saintdidierdelatour.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier MARDI de chaque mois à 20h30 en salle du conseil à la mairie (sauf avis contraire à paraître dans la presse et sur le panneau lumineux).

PORTAGE DES REPAS - TELEALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service de téléalarme.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

REDACTION DE COURRIERS

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

REPAS C.C.A.S.

Bien qu'une invitation personnelle soit adressée à chaque personne concernée et au cas où une omission se produirait, nous rappelons que toutes les personnes nées à partir du 1er janvier 1951 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. et vous prions de vous faire connaître en mairie.

Ce repas aura lieu au foyer rural le **16 octobre 2016**.

ECOLLES

Directrice : Mme Evelyne DARIER

Ecole primaire - allée des Platanes

Tél. : 04 74 97 44 62

Ecole maternelle - route de l'Eglise

Tél. : 04 74 97 81 25

CANTINE

Responsable : Mme Christine KAMMERER

Tél. : 04 74 97 31 60

VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS APRES-MIDI

L'Accueil de loisirs de St Didier est ouvert aux enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires. Renseignements et dossiers d'inscription sur le site internet de la commune. Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions). Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

RAMASSAGE DES POUBELLES

LUNDI MATIN : ordures ménagères

JEUDI TOUS LES 15 JOURS : collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)

ATTENTION : sortir les poubelles la veille au soir. A votre disposition sur le parking poids lourds : conteneurs papiers, journaux, verres.

VENTE DE TICKETS CINEMA :

Vente des tickets cinéma au prix de 6.20 € (tarif en vigueur à ce jour) à la Mairie

Règlement par chèque libellé au comité des fêtes.

CORRESPONDANT DAUPHINE LIBERE

M. Serge ROUSSET

Tél : 04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16

E-mail : serge.rousset@yahoo.fr

Infos pratiques :

Pour toute parution, prévenir au minimum 48 heures à l'avance.

- pour les mariages, fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés.

Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1ère parution.

A.D.M.R.

Mme Claudine MOREAU **Tél. : 06 82 82 89 65**

MÉDECIN

Docteur Jean-Paul GONIN

16 route de l'Eglise - **Tél. : 04 74 97 60 61**

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

MEDIATHEQUE « LA PASSERELLE »

18 rue Paul Bert – LA TOUR DU PIN

Tél. : 04 74 83 59 00

mail : mediatheque@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 – 13h30 et 16h – 18h

Mercredi : 14h – 18h

Vendredi : 13h – 19h (nocturne jusqu'à 20h le dernier vendredi du mois)

Samedi : 10h - 17h

SYNDICAT DES EAUX

Tél. : 04 74 88 14 64

Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre

74 chemin du Moriot – 38490 LE PASSAGE

Relevé des compteurs du 30 avril au 3 juin 2016

Effectué par Monsieur Ali BACAR

ASSAINISSEMENT

Tél. : 04 74 97 05 79 – Fax 04 74 97 47 54

C.C. Vallons de la Tour 22 rue de l'Hôtel de Ville

38110 LA TOUR DU PIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLONS DE LA TOUR

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

Tél : 04 74 97 05 79

Fax : 04 74 83 23 28

Email : secretariat@lesvallonsdelatour.fr

DECHETS DE SOIN

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle II de l'environnement, l'article L. 4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement des déchets de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

MAISON PAROISSIALE

Place de l'Eglise LA TOUR DU PIN

Tél. : 04 74 97 10 33

Permanences : lundi et jeudi de 14h à 16h,

mercredi et samedi de 9h à 11h30

E-mail : paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 04 74 83 28 86 Fax : 04 74 97 16 00

Centre Social : 9 rue Claude Contamin

38110 LA TOUR DU PIN

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Tél : 04 74 93 08 01

Permanence téléphonique de Mme Béatrice

ROLAND le mercredi de 9h à 12h

DECHETERIES ET VEGETERIE

SAINT JEAN DE SOUDAIN :

ZI du Chapelier

Tél. : 04 74 97 49 60

lundi, mardi, vendredi et samedi (été 9h-18h)

9h – 12h et 14h – 17h (été 18h)

mercredi : 9h – 12h

LA CHAPELLE DE LA TOUR :

Chemin Leva – Le Plateau

Tél. : 04 74 97 45 18

lundi, jeudi, vendredi et samedi (été 9h-18h) :

9h – 12h et 14h – 17h (été 18h)

mercredi : 14h – 17h (été 18h)

FITILIEU :

Route de Tapon

lundi, mercredi et vendredi : 14h – 17h (été 18h)

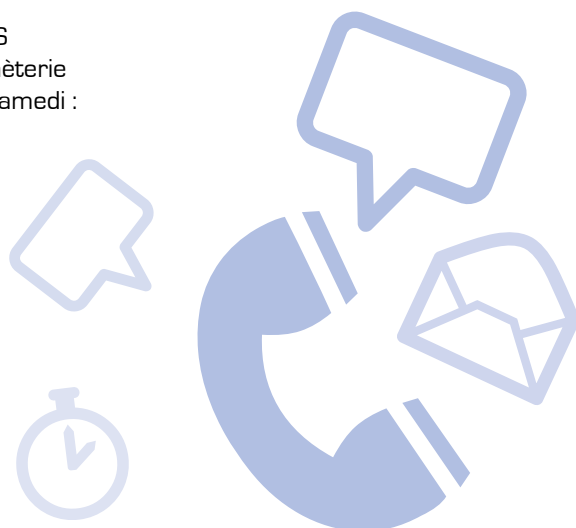
mardi, jeudi et samedi (été 9h – 18h) : 9h – 12h

VEGETERIE DE PASSINS

784 chemin de la Déchèterie

mercredi, vendredi et samedi :

14h – 17h (été 18h)





LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE avec entre autres l'accompagnement des entreprises, l'aménagement de zones d'activités mais aussi en soutien auprès des commerçants et des artisans...



L'HABITAT ET LE LOGEMENT en mettant en place des dispositifs d'aide à la rénovation, en proposant des permanences pour le conseil aux propriétaires et locataires, en aidant la création de logements sociaux...



LES SERVICES A LA POPULATION concernent différents publics : la petite enfance avec la crèche et le relais assistants maternels, la jeunesse avec récemment la création du club ados, les écoliers avec l'intervention des musiciens, c'est aussi une nouvelle médiathèque à découvrir, un centre nautique nouvellement rénové au niveau du petit bassin et la possibilité de pratiquer de nombreuses activités...



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT avec la gestion de la station d'épuration, la distribution de l'eau potable...

Identifié depuis plusieurs années comme le projet d'aménagement du Serpentin, le principal futur secteur du développement économique du territoire entre dans une nouvelle phase et change d'identité : il est rebaptisé **LA CORDERIE**. Évoquant notre passé industriel et son héritage, ce changement de nom marque l'orientation résolument durable du projet.



Projet phare pour le développement des Vallons de la Tour dans les 10 à 15 prochaines années, le quartier de la Corderie offrira, dès 2017, un nouvel espace de vie, de travail et de détente dans un environnement agréable, arboré et de grande qualité architecturale.

Alliant patrimoine bâti traditionnel, innovation architecturale et qualité des aménagements urbains, la Corderie préfigure un territoire à énergie positive et met le cap sur l'aménagement durable, confortant ainsi la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.

LOISIRS



7 000 m² de surface de plancher pour les activités de loisirs marchands au cœur d'un parc arboré.

ARTISANAT



14 000 m² de surface de plancher pour les activités artisanales (locaux à construire ou à louer de 150 à 2 000 m²).

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



1 000 m² de surface pour l'espace entrepreneurial, la formation et les ressources en éco-construction.

HABITAT



90 logements en accession libre ou sociale au sein d'un éco-quartier.

Pour suivre toutes nos actions et connaître notre engagement au quotidien



consultez le site internet
www.lesvallonsdelatour.fr
abonnez-vous à la newsletter



connectez-vous sur notre page
www.facebook.com/vallonsdelatour



recevez dans votre boîte aux lettres
le journal intercommunal

LIVRES EN BALADE

Libérez, lisez et faites voyager !

Le réseau des médiathèques vous invite à faire voyager des livres sur l'ensemble des 10 communes qui constituent les Vallons de la Tour !

Chacun peut déposer ou emprunter un ouvrage dans l'une des 15 boîtes à lire situées sur le territoire. C'est un moyen d'échange aux proportions infinies puisque les livres voyagent de lecteur en lecteur.

L'avez-vous découverte sur votre commune ? Elle est installée allée des Platanes.

Gratuité, simplicité et immédiateté sont les trois points forts de cette initiative qui invite à la lecture. Nous comptons sur vous pour faire de notre territoire une immense bibliothèque !

Bonne lecture & bon voyage à nos livres !

Du 20 mars au 23 avril participez à l'opération « Quand le commerce vous invite à la culture ! » en partenariat avec les commerçants participants

de centre-ville et centre village. A chaque acte d'achat faites tamponner votre fiche voyage qui se trouvera à l'intérieur du livre emprunté et gagnez de nombreux lots.



Retrouvez toute l'actualité du Réseau des Médiathèques sur :

www.mediatheques.lesvallonsdelatour.fr



Partagez votre expérience sur Facebook
Médiathèque Vallons



Elles trouveront bientôt vie près de chez vous !

SICTOM



La COP 21

La France a accueilli la conférence des Nations Unies sur le climat (COP 21) qui a eu lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. De nombreux ministres et partenaires publics étaient présents à cette conférence sur le climat pour tenter d'aboutir à un nouvel accord international applicable à tous les pays : maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C. A notre niveau de nombreuses actions quotidiennes peuvent être améliorées : gérer nos déchets de façon responsable en fait partie. A la maison comme au bureau ... toutes les occasions sont bonnes pour adopter un des nombreux gestes qui nous permettront de réduire significativement nos déchets, c'est impératif pour notre environnement, il faut agir !

Tri du papier : Pourquoi privilégier les conteneurs papiers ?

Les conteneurs sont orientés directement vers le papetier sans intermédiaire. En revanche le chemin est plus long si les papiers sont collectés avec l'ensemble des produits recyclables

(bacs ou sacs jaunes). Ils devront être automatiquement séparés des autres matériaux dans le centre tri Valespace à Chambéry. Les papiers triés sont mis en balle, puis réexpédiés vers le recycleur. Privilégier les conteneurs d'apports volontaires c'est donc des économies de transport et de traitement pour une qualité de papier optimisée. Autres avantages, le papier est lourd et peut prendre beaucoup de place dans les bacs/sacs jaunes, l'emmener directement au conteneur en même temps que les bouteilles en verre par exemple, réduit le poids et le volume de la poubelle.

N'oubliez pas, tous les papiers se trient et se recyclent. Les seuls papiers à jeter avec les ordures ménagères sont ceux qui ont été en contact avec de la nourriture ou les papiers d'hygiène comme les mouchoirs, l'essuie-tout, ou les couches du petit dernier !

INFOS

Bientôt Un nouveau dispositif de collecte des papiers de bureau. Le Sictom et Eco folio (éco-organisme du papier) lancent en 2016, la collecte des papiers de bureau à domicile pour les professionnels et les administrations. Les écoles, collectivités et entreprises qui le souhaitent se-

ront équipées de bacs à serrure pour assurer la confidentialité des imprimés et si nécessaire de corbeilles spéciales papier. Une fois pleins, les bacs seront collectés par un agent du Sictom et le papier emmené pour être stocké puis récupéré directement par le papetier. Tous les établissements seront informés et seront libres de s'engager ou non dans cette nouvelle collecte éco-exemplaire.

Pour aller plus loin :
<http://www.sictom-morestel.com>



RENSEIGNEMENTS UTILES

CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 anciens cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons récemment vendu notre local de Pont de Beauvoisin.

Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent et nous avons ouvert en septembre une vestiboutique destinée à tous

les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et adultes, ouverte tous les jeudis).

A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Une vestiboutique est également au service de tout public.

Nous avons pour projet dans les mois à venir l'achat d'un grand local qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les

classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le **06 84 59 69 78**.

Le président,
Jean-Michel Bodron



OSEZ

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédéric Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



L'agence référente de votre commune
est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

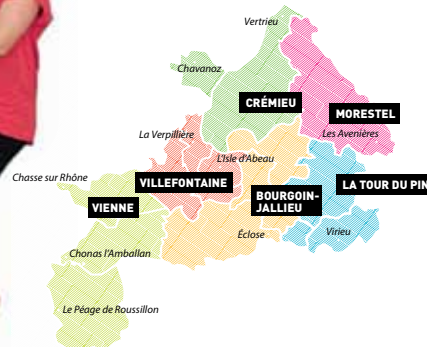
**Une large
gamme
de services**

TÉL. : 04 74 83 20 95

À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...

Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



www.osez-asso.com

osez GROUPE
Développer l'emploi durable

SSIAD



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : SSIAD pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet. Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours/7, matin et soir, pour les plus dépendants. Il est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale. Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service,

coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées d'une secrétaire.

L'équipe comporte 11 aides-soignantes et 2 à 3 remplaçantes, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 à 9 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent pour les soins quotidiens d'hygiène, d'aide à la mobilité, apportant leur professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont assurées pour les personnes les plus dépendantes, seules ou en difficulté, ainsi que les weekends.

L'Association a organisé 2 sorties récréatives en juin et août 2015, au bord du lac de Paladru autour de coupes glacées et desserts. Après-midi agréable et reposant qui offre un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

L'association organise aussi tout au long de

l'année, des après-midi partagés entre bénéficiaires, salariées et bénévoles : quelques heures conviviales à chanter, discuter, rire et déguster un goûter suivant les thèmes choisis.

« Vous vous occupez de notre corps toute l'année et de notre tête pour les goûters ! »

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

SSIAD

Des Deux Vallées
Maison Médicale et
Sociale
61 Rue de la Bourbre
38 730
VIRIEU SUR BOURBRE
04 74 88 29 60
ssiaddvsi@fedes38.admr.org

ADMR

L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

- dans les familles si vous êtes confronté à des changements (maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, naissance, etc...) avec l'intervention de professionnels qualifiés
- auprès des personnes désirant un simple coup de main pour un peu plus de confort
- pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Elle exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, et La Tour du Pin. Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable soit plus de 15 salariées. Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour faire fonctionner les services.

La vente de brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu sur la commune de **SAINTÉ BLANDINE le samedi 12 MARS 2016.**

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Claudine MOREAU, Présidente



L'ADMR au forum des associations

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.



Pour nous contacter
7 jours sur 7,
téléphonez au
04 74 97 54 05
et laissez
vos coordonnées et
votre message.

Le Répondeur est
consulté très réguliè-
rement. Nous vous
rappellerons afin de
donner suite à votre
demande.

RENSEIGNEMENTS UTILES

NOUVEAUX COMMERÇANTS

EMO

Equiperment
Matériel-Outillage
124 Route de LYON
38110 SAINT-DIDIER
DE LA TOUR
04 74 90 39 78
magasin@emo38.fr



LES TERRASSES

DU LAC

58 route du Lac
38110 SAINT-DIDIER DE LA TOUR
04 74 92 22 22
38lesterrasses@gmail.com



JESS COUP'ET COIFF'

Salon de coiffure mixte
10 route de CHAMBERY
38110 SAINT-DIDIER
DE LA TOUR
04 74 88 87 24
jesscoupetcoiff@outlook.fr
(Reprise salon
ELEVATION COIFFURE)



NOS COMPAGNONS A 4 PATTES...

Dispositions législatives et réglementaires relatives aux chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie...

L'article L211-12 du Code Rural distingue 2 catégories de chiens dangereux

1^{ère} catégorie : les chiens d'attaque (ex : pit bull)

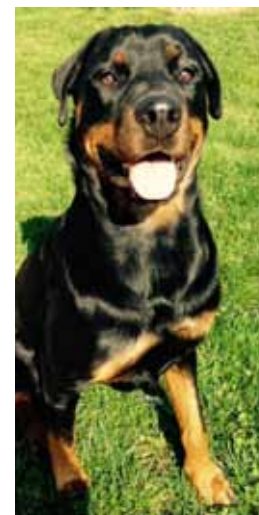
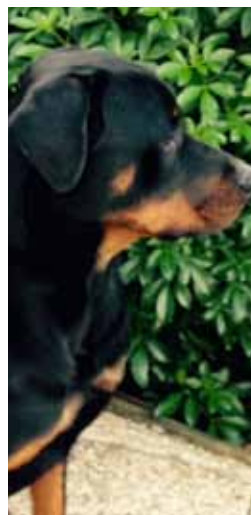
2^{ème} catégorie : les chiens de garde et de défense (ex : rottweiler)

Les propriétaires de ces animaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont tenus de les inscrire en mairie et de faire réaliser une évaluation comportementale par un vétérinaire agréé.

En cas de contrôle les propriétaires n'ayant pas pris les dispositions nécessaires s'exposent à une amende.

De plus il est vivement demandé aux propriétaires de ces chiens de s'inscrire dans un club, pour l'éducation et la sociabilité.

Pour de plus amples renseignements s'adresser en Mairie.



MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

POURQUOI DÉCLARER ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

QUI DOIT DÉCLARER ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

QUAND DOIT-ON DÉCLARER SES RUCHES ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

COMMENT DÉCLARER SES RUCHES ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.



Merci pour les abeilles !

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

OBSERVER ET AGIR LORSQU'ON LE PEUT...

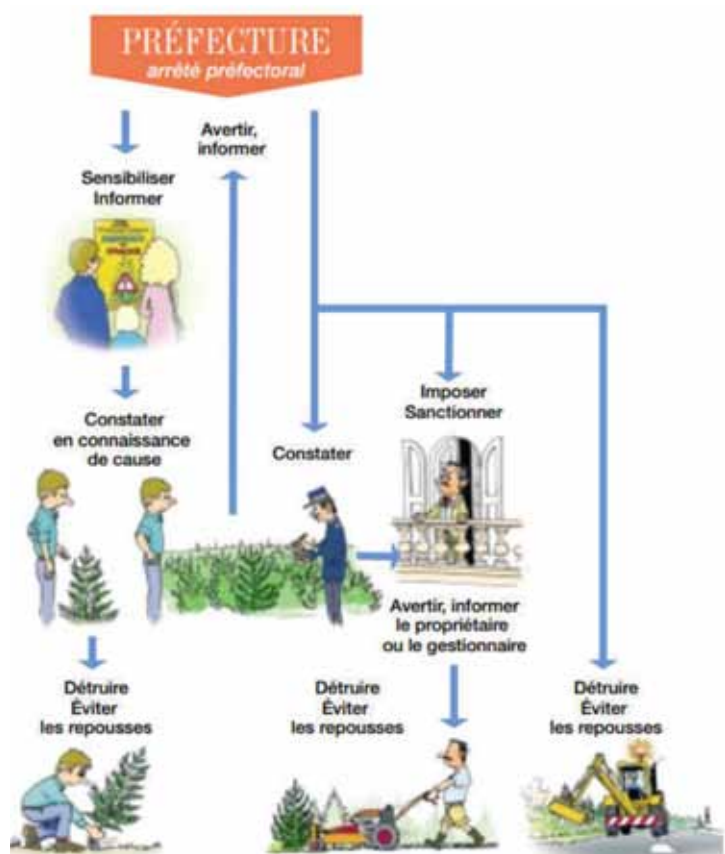
Tout citoyen qui constate la présence d'ambrosie se doit, dans la mesure de ses moyens, d'intervenir pour la combattre, en vertu du principe de bon sens qui consiste à ne pas reporter systématiquement sur autrui la charge de ce que l'on peut faire soi-même.

PRÉVENIR LES PROPRIÉTAIRES

Tout citoyen informé qui constate sur la propriété d'autrui la présence d'ambrosie, se doit d'avertir le propriétaire, locataire ou gestionnaire du terrain de la nécessité de la combattre.

ALERTE LA MUNICIPALITÉ

Lorsqu'il n'est pas possible de connaître le propriétaire, locataire ou gestionnaire d'un terrain infesté, ou si celui-ci refuse d'intervenir, il convient de déclarer à la mairie la situation du terrain. La municipalité a l'obligation de faire respecter les arrêtés en adressant **une mise en demeure et peut, si nécessaire, faire exécuter les travaux de suppression de l'ambrosie aux frais des propriétaires.**



Pour plus d'information sur l'ambrosie : <http://www.ambrosie.info/>

I LA RIVIÈRE, UN CORRIDOR BIOLOGIQUE PAR EXCELLENCE

QU'EST-CE QU'UN CORRIDOR BIOLOGIQUE

Pour protéger la biodiversité, il ne suffit pas de travailler sur les espèces animales ou végétales et sur leur lieu de vie, il est également nécessaire de préserver des espaces permettant aux nombreux résidents de se déplacer entre leurs habitats. Ces espaces peuvent se présenter sous forme d'une matrice paysagère naturelle, haies, forêts, rivières ..., bien préservée permettant la dispersion d'espèces animales ou végétales. Mais dans des zones urbanisées, d'agriculture intensive, les corridors sont des éléments paysagers linéaires qui bien souvent ont subi de profondes modifications. Ils sont utilisés pour les besoins quotidiens de la faune (alimentation, repos, fuite face aux prédateurs, etc.) ou pour les migrations saisonnières (dispersion et échange de gènes pour éviter une trop forte consanguinité). Depuis peu, on s'intéresse aussi à leur importance face aux modifications climatiques, beaucoup d'espèces, des oiseaux, mais aussi des insectes remontent vers le Nord.

LES CORRIDORS BIOLOGIQUES AQUATIQUES ET RIVULAIRES

Pour favoriser la connexion entre le cours d'eau et ses rives, la Directive Européenne Cadre sur l'Eau exige que les cours d'eau recensés sur les cartes IGN au 1/25000e soient bordés par une bande enherbée ou forestière. La largeur de cette bande doit être de 5 mètres au minimum. Le maintien d'une zone rivulaire végétalisée génère de nombreux effets bénéfiques. Cette interface entre la terre et l'eau sert de filtre contre les pollutions, engrais, produits phytosanitaires..., par ruissellement et fixe les sédiments du sol avant leur arrivée dans le cours d'eau en cas de forte érosion. La présence de cette couverture végétale contribue également à l'apport de nutriments nécessaires à l'écosystème aquatique. Ce corridor rivulaire est également particulièrement riche en biodiversité.

L'IMPORTANCE DES CORRIDORS RIVULAIRES ET AQUATIQUES POUR LA FAUNE

Les cours d'eau (même les plus modestes) constituent des chemins utilisés à la fois par la faune aquatique et la faune terrestre qui se servent de ce réseau comme lieu de dépla-



cement. Les poissons se servent du flux hydraulique pour se déplacer, trouver de nouveaux habitats de vie et se reproduire, quand la faune des rives, elle, utilise les berges. Les ruptures de continuité du corridor les plus gênantes pour la faune sont les ouvrages qui coupent la continuité de la rivière. Face à un pont, des mammifères en déplacement sur de longues distances, tels les castors ou les loutres, chercheront à cheminer « à pied sec » le long de la berge. C'est alors que les risques d'écrasement sont les plus grands pour eux. Les poissons sont le plus souvent bloqués par les seuils de stabilisation d'ouvrage et les barrages hydroélectriques. Un seuil peut être franchissable pour une espèce, mais infranchissable pour une autre, en fonction de l'espèce considérée, la hauteur de chute, le débit, la profondeur de la fosse d'appel... Il est donc nécessaire de maintenir ou de rétablir une connectivité constante le long et dans les cours d'eau pour préserver la biodiversité.

Un ru, un ruisseau, une rivière coulent pas très loin de chez chacun d'entre nous. Que nous soyons utilisateurs (agriculteur, industriel, pêcheur...) ou simple habitant, nous sommes tous responsables de ce beau et riche patrimoine naturel.



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015

Cette année se sont tenues les 22 et le 29 mars pour la première fois les élections départementales qui ont remplacé les élections cantonales. Le conseil général a pris le nom de conseil départemental, tandis que les conseillers généraux sont devenus des conseillers départementaux. Jusqu'ici renouvelés par moitié tous les 3 ans, ils sont désormais élus pour 6 ans, et se présentent en binôme, obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Interlocuteur privilégié des communes du canton et de ses habitants, le conseiller départemental concourt, par ses interventions et ses propositions, à la gestion de l'ensemble du Département et à l'orientation de son action.

Le Département de l'Isère a des compétences dites obligatoires telles que l'action sociale, le logement social, l'éducation et la culture, ou le SDIS,... et d'autres compétences dites facultatives : tourisme, environnement et aménagement

rural...

Les résultats de l'élection départementale 2015 au niveau de la commune de Saint-Didier-de-la-Tour et de son Canton de la Tour-du-Pin sont les suivants :

RÉSULTATS DU 1ER TOUR :

Candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
Magali GUILLOT et Fabien RAJON Union de la Droite	33,69%	37,44%	Ballotage
Alain CHAPUIS et Nathalie GERMAIN Front National	29,36%	31,81%	Ballotage
Martine EKOUE et Pascal PAYEN Union de la Gauche	31,94%	22,97%	
Nadine COLLIAT et Bernard DOIDY Divers gauche	5,01%	7,78%	

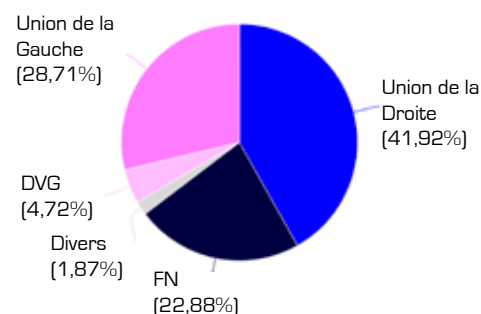
	Saint-Didier-de-la-Tour	Canton La Tour-du-Pin
Nombre d'inscrits	1 404	24 069
Nombre de votants	757	12 776
Taux de participation	53,92%	53,08%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	1,98%	2,54%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	0,40%	0,75%

RÉSULTATS DU 2EME TOUR :

Candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
Magali GUILLOT et Fabien RAJON Union de la Droite	61,93%	62,83%	ELUS
Alain CHAPUIS et Nathalie GERMAIN Front National	38,07%	37,17%	

	Saint-Didier-de-la-Tour	Canton La Tour-du-Pin
Nombre d'inscrits	1 404	24 069
Nombre de votants	732	12 626
Taux de participation	52,14%	52,46%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	7,79%	7,98%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	2,87%	2,32%

Au niveau du département de l'Isère, les résultats sont les suivants :



Depuis le 2 avril, le nouveau Président du Département de l'Isère est M. Jean-Pierre Barbier (Union de la Droite).

ELECTIONS RÉGIONALES 2015

Les élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes ont eu lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin de désigner les 204 sièges du Conseil Régional pour 6 ans.

Les compétences du Conseil Régional sont principalement : le développement économique, l'organisation des transports ferroviaires régionaux, la formation professionnelle, l'apprentissage, les lycées, l'environnement et la transition énergé-

tique, les équipements structurants...

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a renforcé le pouvoir des régions : elles disposent désormais d'une compétence exclusive en matière d'aides aux entreprises. En matière de transport public, les transports interurbains et scolaires, gérés par les Conseils départementaux, leurs sont transférés.

Les résultats des élections régionales 2015 au niveau de la commune de Saint-Didier-de-la-Tour et de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivants :

RÉSULTATS DU 1ER TOUR :

Candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
M. Christophe BOUDOT LISTE FRONT NATIONAL	38,02	25,52	Ballotage
M. Laurent WAUQUIEZ LISTE UNION DE LA DROITE	26,4	31,73	Ballotage
M. Jean-Jack QUEYRANNE LISTE UNION DE LA GAUCHE	21,23	23,93	Ballotage
M. Gerbert RAMBAUD LISTE DEBOUT LA FRANCE	5,31	2,85	
M. Jean-Charles KOHLHAAS LISTE EELV ET GAUCHE	3,87	6,9	
Mme Cécile CUKIERMAN LISTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS	3,16	5,39	
M. Eric LAFOND LISTE DIVERS DROITE	1,15	1,56	
Mme Chantal GOMEZ LISTE EXTRÊME GAUCHE	0,86	1,25	
M. Alain FÉDÈLE LISTE DIVERS	0	0,87	

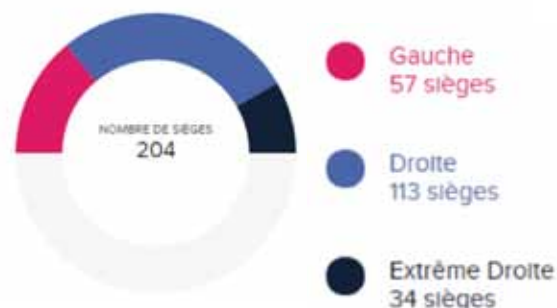
	Saint-Didier-de-la-Tour	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre d'inscrits	1 441	5 310 770
Nombre de votants	726	2 597 323
Taux de participation	50,38	48,91
Votes blancs (en % des votes exprimés)	3,03	59 333
Votes nuls (en % des votes exprimés)	0,96	30 175

RÉSULTATS DU 2EME TOUR :

Candidats	% voix commune	% voix Région	Statut
M. Christophe BOUDOT LISTE FRONT NATIONAL	37,68	22,55	
M. Laurent WAUQUIEZ LISTE UNION DE LA DROITE	33,33	40,61	ELU
M. Jean-Jack QUEYRANNE LISTE UNION DE LA GAUCHE	28,99	36,84	

	Saint-Didier-de-la-Tour	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre d'inscrits	1 441	5 310 770
Nombre de votants	812	3 063 198
Taux de participation	56,35	57,68
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2,34	59 166
Votes nuls (en % des votes exprimés)	1,23	45 577

Conseil régional - Auvergne-Rhône-Alpes /



I LA PISTE DEPLACEMENTS MODE DOUX EN SERVICE

C'est le 20 novembre 2015 que le chantier a été réceptionné par les acteurs de ce projet d'envergure.

Les travaux, qui ont débuté au mois d'avril 2015, se sont déroulés en deux phases :

- la première phase a été de créer une piste bi-directionnelle sur un des côtés de la RD 1006 depuis l'usine STUMEC à l'entrée du demi-diffuseur,
- la seconde phase consistait à aménager le bas-côté de cette même route départementale depuis le rond-point de l'autoroute jusqu'à l'entrée du village.

Pour mémoire, l'aménagement au niveau du nouveau demi-diffuseur a été réalisé en même temps que sa création.

Le coût prévisionnel de cet aménagement est de 441 500 € HT avec une répartition de :

- 50 % du Conseil Départemental de l'Isère (220 750 €)
- 20 % d'une dotation d'équipement des territoires ruraux attribuée par l'Etat (86 177 €)
- 10 % de la Région Rhône Alpes (46 667 €)

Soit une subvention de 80 % pour ce projet !

Reste à la charge de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour la somme de 87 906 €.

Des aménagements complémentaires ont également été réalisés comme la pose de barrières en bois le long des talus, de nouveaux passages piétons, l'arrêt de car, mais surtout, la baisse de la vitesse autorisée sur cet axe qui est dorénavant de 70 km/heure.

A noter que si vous vous dirigez vers la ville de La Tour du Pin en empruntant cette piste, il vous faudra traverser la route sur un passage sécurisé au niveau de l'usine STUMEC car la piste se sépare à cet endroit pour n'être plus qu'à un seul sens de circulation.

De même, en arrivant à St Didier, il vous faudra emprunter l'ancien axe car un aménagement spécifique n'a pas pu être réalisé au cœur de notre village compte tenu de la largeur des voies de circulation.

Attention : vous devez impérativement vous arrêter quand vous croisez une route, des panneaux STOP ainsi qu'une bande d'arrêt ont été mis en place. Veillez à respecter ces arrêts pour votre sécurité !

BONS DEPLACEMENTS A TOUS ...

Claudine MOREAU , Adjointe



La piste au niveau du demi - diffuseur



Perspective générale



Début de la piste devant l'usine STUMEC



Début de la piste côté Village

UN CASSOLARD VICE-CHAMPION DE FRANCE



Depuis septembre 2014 et jusqu'en juin 2015, il a parcouru toute la région Rhône Alpes et les départements limitrophes afin de se qualifier pour les championnats de France qui ont eu lieu à Lamotte Beuvron (Loir et Cher) du 18 au 26 juillet dernier.

Tout ceci grâce à son cheval « Pharaon de Couston » et son coach, qui n'est autre que sa sœur Marlène, monitrice diplômée qui exerce au « Manège enchanté » à Montagnieu.

Dans sa série « Club 1 Cadet et moins » il s'est hissé sur la deuxième marche du podium en remportant la médaille d'argent sur 51 qualifiés.

Alors toutes nos félicitations et bonne chance pour l'année prochaine avec, nous l'espérons, une médaille d'or !

Maxence RONDEPIERRE est né le 2 août 2000. Tout gamin, il n'aimait pas trop les chevaux. A neuf ans, il a mis le pied à l'étrier et la passion a grandi en même temps que lui. C'est à onze ans qu'il a commencé la compétition en C.S.O (Concours de Saut d'Obstacle). Deux ans plus tard, il s'attaque au Concours Complet d'Equitation qui comprend différentes épreuves de dressage, de saut d'obstacles et de cross.

I UN CASSOLARD EN BOURGOGNE

Voilà quelque temps qu'il avait envie de participer à la construction du château de Guédelon du nom d'une épaisse forêt bourguignonne en Puitsaye. Après avoir fait acte de candidature André Berger s'est lancé dans l'aventure. Menuisier-charpentier de formation il a été sélectionné pendant deux semaines. Une équipe de 45 ouvriers bâtissent un château fort comme au moyen âge à tour de rôle. Ils utilisent les mêmes techniques et les mêmes matériaux que les bâtisseurs du XIII^e siècle. Un chantier qui a débuté en 1997 et qui va durer 25 ans.

Les ouvriers cherchent et expérimentent des techniques, des savoir-faire pour découvrir l'art de bâtir au moyen âge. Guédelon est un vrai chantier, avec de vrais ouvriers et de vrais matériaux prélevés sur le lieu même de la construction. Une dizaine de métiers est nécessaire pour bâtir le château : les carriers, les tailleurs de pierres, les maçons, les bûcherons, les charpentiers, les forgerons, les charretiers, le cordier, les tuiliers... Tout est réalisé avec des outils et appareils de mesure utilisés au moyen âge : une pigre graduée en pouce, en palme en pied ou encore en coudée ...

Pour la charpente, pas de tronçonneuse on utilise : la biseau, l'herminette ou encore la tarière. C'est avec l'archipendule que l'ouvrier contrôle l'horizontalité et le fil à plomb pour la verticalité. La cage à écureuil est spectaculaire : c'est l'ancêtre de la grue actionnée par deux hommes qui marchent doucement pour monter ou descendre les matériaux de construction.

André a aussi fait son pain à l'ancienne dans des ustensiles de cuisine d'époque. Il en retire une satisfaction personnelle mais un art de vivre à l'ancienne partagé en communauté.



Préparation du pain



La cage à écureuil



Taille d'une pièce de charpente



Taille d'une tuile en bois

I RÉUNIONS CONSEILS MUNICIPAUX 2015

REUNION 02 JUIN 2015

FINANCES : un appel d'offre a été lancé auprès de 3 banques (Caisse D'Epargne, Crédit Agricole Centre Est et Crédit Agricole Sud Rhône Alpes) pour un emprunt destiné à l'acquisition d'un terrain et travaux communaux pour un montant de 120.000 € sur 15 ans. La Caisse d'Épargne, moins disante à 1,67 %, est retenue.

DEMANDE DE SUBVENTION : une demande de subvention est demandée par l'association d'assistantes maternelles. La commune, via la Communauté de Communes, adhérent déjà au Relais d'Assistantes Maternelles, le Conseil décide de ne pas donner suite.

ÉCOLES : les enfants de l'école primaire vont réaliser une fresque en peinture sur le mur extérieur de séparation avec la propriété voisine. La commune financera les matériaux nécessaires. Les TAP pour la rentrée scolaire sont en cours de préparation. Le Projet Educatif du Territoire de la commune sera présenté au Conseil d'Ecole le 09 juin prochain. Une réunion avec les parents pour la cantine, la garderie et les TAP sera programmée avant les congés d'été.

C.C.A.S. : une réunion pour la préparation du repas des seniors d'octobre, se tiendra très prochainement.

BATIMENTS : les travaux d'aménagement des bureaux de la mairie débuteront le 08 juin. L'entreprise Plein Ciel de La Tour du Pin a été choisie pour le mobilier. La commission travaille actuellement sur 2 projets : la stabilisation du terrain multisports (derrière la halle de sports) et sur les aménagements des locaux communaux pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

REUNION 07 JUILLET 2015

TARIFS CANTINE / GARDERIE : repas enfant : 3.25 € - repas exceptionnel enfant : 4.50 € - repas fourni par les parents : 2.00 € - repas adulte : 5.00 €
Garderie du matin : 0.80 € - Garderie du Midi (sans repas) gratuit – garderie du soir : 1.30 €

ÉCOLES : recrutement de vacataires pour les TAP (période du 01.09.2015 au 05.07.2016) : le Conseil fixe à 50,00 € maximum le montant de la vacation.

Effectif rentrée 2015/2016 : 196 élèves. Les TAP seront proposés à partir du 1er jour d'école : Lundi : foot, cuisine et anglais – Mardi : jardinage, gymnastique et mosaïque Jeudi : peinture, activités manuelles et théâtre.

CENTRE DEPARTEMENTAL GESTION 38 (CDG) : le CDG38 est un établissement public dirigé par des élus des collectivités du département. Il promeut une application uniforme du statut de la fonction public territoriale pour plus de 15 000 agents auprès de plus de 770 employeurs isérois et anime le dialogue social à l'échelle départementale. Le CDG38 accompagne, au quotidien, les élus dans leurs responsabilités d'employeur dans plusieurs domaines dont la santé et sécurité au travail, l'emploi, conseil en gestion des ressources humaines... La commune est informée de la demande de désaffiliation de la Métropole Grenobloise. Si cette désaffiliation est acceptée, elle entraîne une mise en adéquation des ressources du CDG38.

Le Conseil à l'unanimité désapprouve cette demande de désaffiliation.

VOIRIE : dans le cadre des marchés de curage des réseaux d'assainissement et pluviaux, un nouveau groupement de commandes est constitué. La Communauté de Communes est désignée comme coordonnateur.

Travaux en cours : piste cyclable reliant St Didier à La Tour.
Travaux réalisés : Montée de Suet

URBANISME P.L.U. : il est rappelé à l'assemblée que le 02 décembre dernier, le Conseil a affirmé sa volonté de voir se réaliser sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour (CCVT), un document d'urbanisme intercommunal (PLUi). Afin d'officialiser cette décision M le Maire demande aux conseillers de bien vouloir délibérer. M le Maire rappelle les règles juridiques en vigueur à ce jour. Les PLU doivent être mis en compatibilité avec le SCOT au plus tard en janvier 2016. Et avec la Grenelle/loi ALLUR au plus tard en janvier 2017. Pour que les communes puissent bénéficier de l'annulation de ces délais, la CCVT doit engager une procédure d'élaboration d'un PLUi avant le 31.12.2015, débattre sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et approuver ce PLUi au plus tard le 31.12.2019. Toutes les communes de la CCVT doivent faire connaître leur position. Le Conseil à l'unanimité marque un avis favorable à l'élaboration d'un PLUi par la CCVT.

CCVT : M le Maire présente au Conseil la lettre de démission de M Pascal Payen en tant que conseiller municipal en date du 11.06.2015. Cette démission implique la nomination d'un nouveau délégué communautaire, Pierre Rousset, et la modification des commissions communautaires.

COMMISSION COMMUNICATION : le Flash Info vient d'être distribué. Une réception de bienvenue des nouveaux arrivants sera organisée en décembre. Un panneau plan de ville sera installé près du rond-point de nouvel échangeur autoroutier. La Commission Service à la Population de la CCVT a décidé de mettre en place dans chaque commune des casiers où seront mis à disposition gratuitement des livres.

BATIMENTS : les travaux d'aménagement des bureaux de la mairie ont débuté ainsi que l'éclairage de l'église. Travaux à venir : insonorisation de la cantine – changement des fenêtres du Foyer Rural – installation de placard dans l'école maternelle. Pour mise en conformité, des devis ont été demandés pour la réfection du marquage du terrain de basket de la halle des sports.

PROJETS A L'ETUDE : avec le Dr Gonin, réflexion pour la réalisation d'un cabinet médical. Un avant projet sera demandé à un architecte. La commune a été approchée par M Sekkaï, Auto Ecole les Dauphins, pour la construction sur notre territoire de pistes pour l'apprentissage de la conduite.

REUNION 06 OCTOBRE 2015

CENTRE DE GESTION DEPARTEMENTAL 38 (CDG38) : concernant le personnel communal, le Conseil à l'unanimité, est favorable à l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 proposé par le CDG38 à compter du

01.01.2016 et jusqu'au 31.12.2019

HABITAT LOGEMENT : déploiement du système national d'enregistrement de la demande locative sociale. Les mairies (le CCAS pour la ville de La Tour du Pin) sont les lieux de dépôts des dossiers de demande de logement social. Elles sont également des lieux d'accueil et d'information des demandeurs. L'ensemble des communes de la CCVT a accès à cet outil et aux données nominatives qu'il contient. L'accès à cet outil permet aux mairies d'avoir connaissance de l'ensemble des demandeurs recherchant un logement sur leur commune y compris lorsque le dossier a été déposé dans une autre commune. Il est rappelé que les demandeurs déposent désormais un seul dossier pouvant indiquer jusqu'à 8 communes souhaitées. Les mairies peuvent ainsi consulter l'ensemble des demandes actives sur le territoire et proposer des candidats pour l'attribution des logements sociaux. Le Conseil à l'unanimité approuve ce fonctionnement partenarial.

ENVIRONNEMENT : une charte régionale d'entretien des espaces publics est proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône Alpes (CROPP). Le Conseil à l'unanimité, décide de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune.

Le site de la tourbière de Pré Maudit est reconnu d'intérêt patrimonial. A ce titre il a intégré en 2011 le réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) isérois et est classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1. Le Conseil à l'unanimité, sollicite le Conseil Départemental pour la création d'une zone de préemption au titre de l'ENS sur ce site.

Un référent ambroisie auprès de la commission Environnement de la CCVT est nommé, il s'agit de Gilles Cécillon.

URBANISME P.L.U. : dans le prolongement du conseil précédent, le Conseil à l'unanimité marque un avis favorable pour le transfert à la Communauté de Communes des Vallons de La Tour, la compétence : « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

BATIMENTS COMMUNAUX : Maison Médicale : M Le Maire annonce avoir demandé à 3 cabinets d'architecte de travailler sur la faisabilité d'une maison médicale à partir du bâtiment appartenant au Dr Gonin. Réponses ont été faites ; Le Conseil retient la proposition de Mme Gallien. Une rencontre avec le Dr Gonin sera proposée. Les bâtiments communaux doivent être mis aux

normes d'accessibilité dans les 6 prochaines années. La société Qualiconsult a été missionnée pour en faire l'état des lieux. Elle a rendu son rapport accompagné d'un planning chiffré.

Le traçage du terrain de basket a été confié à l'entreprise Tecnicplastic pour un montant de 1.800 €

COMMISSION SPORTS : pour la réalisation d'un plateau sportif (derrière la halle des sports) et un mur d'entraînement de tennis, des devis ont été reçus. Après étude, l'entreprise CARREY a été retenue pour un montant global de 62.189,00 € ht. Une 1ère tranche sera réalisée en 2015 pour un montant de 22.415,50 € ht et une 2de en 2016 pour un montant de 39.773,50 € ht. Une demande de dotation (20 %) d'équipement des territoires ruraux est demandée à la Sous-préfecture. Plan de financement : dotation : 12.437,80 € autofinancement : 49.751,20 € ht

VOIRIE : la fin des travaux de mise en accessibilité du cimetière se terminera fin octobre.

M le Maire informe le conseil que les 2 entreprises M Barral et M Verdel assurant habituellement le déneigement pour le compte de la commune arrêtent leur activité. La campagne de déneigement sera assurée par M Falcon de St Clair et Mrs Jérôme et Pierre Gaget de St Didier de la Tour

Les travaux entrepris à la cantine, à l'école maternelle, au foyer rural, et à la mairie sont terminés.

ECOLE : le 2ème cycle des TAP a été mis en ligne. Il reprend les activités du 1er cycle. Le 1er Conseil Municipal d'Enfants a été mis en place par tirage au sort. Milo PIETZRAK a été élu maire le 26 septembre.

ACTION JEUNESSE : 18 enfants fréquentent l'accueil de loisirs des mercredis après-midi

C.C.A.S. : le repas aura lieu le 18 octobre.

REUNION 02 NOVEMBRE 2015

PERSONNEL COMMUNAL : l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux. Il remplace la notation. Les critères d'appréciation porteront sur les compétences professionnelles, la qualité relationnelle, la capacité d'encadrement ou d'expertise et la capacité de mobilité en cas de remplacement.

Les indemnités que l'Etat alloue à la commune pour les élections seront reversées à Mmes Galliche et Rey.

BATIMENTS : La société Qualiconsult a été missionnée pour réaliser un diagnostic accessibilité des établissements et installations communaux recevant du public. Pour St Didier, les bâtiments

concernés sont : l'épicerie-tabac, le cimetière, la mairie, l'église, les écoles primaire et maternelle, la salle des fêtes, le restaurant scolaire, le vestiaire football, la halle des sports.. Les travaux s'étaleront sur 6 ans.

ACTION JEUNESSE : de nouvelles activités sont proposées pendant les vacances de Toussaint : plongée en piscine, vélo...

C.C.A.S. : 103 personnes ont participé au repas du 18 octobre

COMMUNICATION : le 05 décembre aura lieu l'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux nés de la commune.

ECOLE : le 1er Conseil d'Ecole a eu lieu. Un point sur les demandes de matériels a été fait.

FETES ET CEREMONIES : la commémoration du 11 Novembre aura lieu devant le monument aux morts. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ainsi que tous les écoliers sont invités.

MATERIEL : le camion des services techniques est en très mauvais état et devra être changé. Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

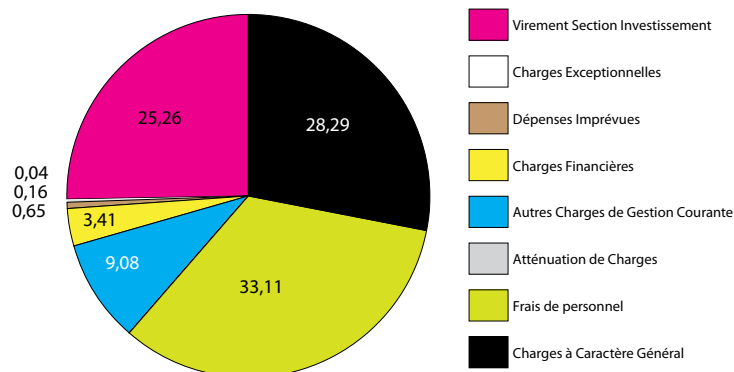
COMMISSIONS MUNICIPALES

BUDGET 2015

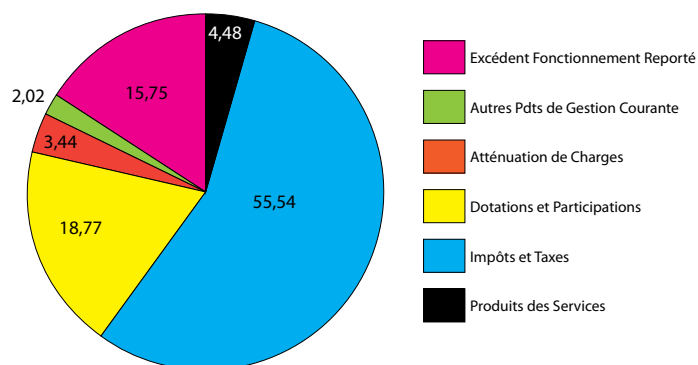
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Charges à caractère général	349750	Atténuation de charges	42500
Eau - Assainissement	5500		
Electricité	40000	Remboursement Assurances	42500
Combustibles	60000		
Carburants	3000		
Alimentation (cantine)	51500	Produits des services	55300
Fournitures (entretien, administratif...)	29800		
Fournitures Scolaires	18000	Redevance Cantine Scolaire	51000
Centre de Loisirs	21000	Remboursement Redevables	4300
Organisme de formation	1000		
Entretien de Terrains	12650	Impôts et Taxes	686691
Entretien de Bâtiments	7500		
Entretien de Voies et Réseaux	35000	Contributions Directes	380585
Entretien Divers (véhicules...)	3000	(Taxes habitation, Bâti, Non Bâti)	
Maintenance	16800		
Primes d'Assurance	7500	Attribution Compensatoire	274281
Documentation	1500	(Taxe professionnelle intercommunale)	
Honoraires, Indemnités, Frais d'Acte, Annonces	8000		
Fêtes et Cérémonies	3500	Dotation Solidarité Communautaire	31825
Publications (Gazette...) Catalogues	7000		
Transports Collectifs (Piscine école)	2500		
Affranchissement	4000		
Télécommunications	5500	Dotations et participations	232066
Taxe Foncière	2500		
Concours divers Autres serv extérieurs	3000	Dotation Forfaitaire (D.G.F.)	137000
		Dotation Solidarité Rurale	23000
Frais de Personnel	409350	Comp. Perte Taxe Additionnelle	39000
		Comp. CET (CVAE et CFE)	1058
Atténuation de charges	2000	Compensation T Professionnelle	15000
		Compensation Taxe Foncière	4054
Autres charges de gestion courante	112221	Compensation Taxe Habitation	7854
Indemnités, Cotisations Elus	46400	Autres Participations	5100
Créances en non valeur et éteintes	1000		
Contributions Organismes Regroupés	31000		
Remboursement Emprunt C.C.V.T.	10321		
Subventions communales dont C.C.A.S.	17500		
Subvention CCAS St Didier	6000		
Charges financières	42201	Autres pds gestion courante	25000
Intérêts des Emprunts	41520		
Autres Charges Financières	681	Location Immeubles Communaux	25000
Charges exceptionnelles	500		
Dépenses imprévues de fonctionnement	8000		
		Excédent Fonctionmt reporté	194750
Virement Section Investissement	312285		
TOTAL DEPENSES	1236307	TOTAL RECETTES	1236307

RECETTES



DÉPENSES



SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Solde d'Exécution	180730	Subventions	26160
Immobilisation Incorporelles	10825		
Frais d'Etudes (documents urbanisme)	10825	Département	18360
		Etablissements Publics Locaux	7800
Immobilisations Corporelles	332000	Emprunts	120000
Achat Terrain	100000		
Aménagement terrains	40750	Dotations Fonds Divers Réserves	254730
Mairie	53000	F.C.T.V.A. récupération TVA)	35000
Bâtiments scolaires	6900	Taxe Aménagement	39000
Equipement cimetière	50000	Excédent Fonctionnement	180730
Travaux bâtiments	31700		
Voirie	13250		
Réseaux Electrification	7300		
Matériel transport (camion)	15000	Virement Section Fonctionnement	312285
Achat mobilier, outillage	14100		
		Opérations d'ordre de Transfert	119547
Immobilisations	90000		
Bâtiments (foyer rural, église...)	90000		
Remboursements Emprunts	99620		
Remb Capital Emprunts	96250		
Remb Capital Emprunts CCVT	3370		
Opérations d'ordre de Transfert	119547		
TOTAL DEPENSES	832722	TOTAL RECETTES	832722

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMUNICATION



Accueil des nouveaux habitants

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A la fin de l'année 2014, nous avons mis en place une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Une quinzaine de famille a participé à cette matinée. Après le discours de Monsieur le Maire, un cadeau de bienvenue a été remis à chacun puis le verre de l'amitié a permis de faire plus ample connaissance.

Cette année, nous renouvelons cette action mais accueillerons également les « nouveaux nés » de l'année qui sont, en quelque sorte, de nouveaux habitants....

PLAN DE VILLE

Le plan de la ville a été implanté au niveau du rond-point de l'autoroute permettant ainsi aux visiteurs ou livreurs de se diriger plus aisément sur notre commune.

PASSAGE A LA TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre TNT passe à la haute définition (HD). Les personnes qui ne disposeront pas d'un équipement compatible (téléviseur ou adaptateur TNT HD) ne pourront continuer à capter les chaînes de télévision. Pour les foyers qui sont équipés d'une antenne râteau et ne possèdent aucune réception compatible, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement approprié avant le 5 avril prochain. Le coût d'un adaptateur est de l'ordre de 25 euros.

Comment vérifier votre équipement ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

Vous voyez sur votre équipement ce logo



Vous visualisez ce logo en vous plaçant soit sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

D'autres informations vous seront communiquées sur le site internet de la commune ou par voie de presse.

ET TOUJOURS.....

Les réunions de quartier, le flash infos, l'affichage sur le panneau lumineux, les publications sur le site internet de la commune que je vous invite à consulter régulièrement.

Claudine MOREAU, Adjointe



VOIRIE

Le peu de neige que nous avons eu en début d'année nous a permis, une nouvelle fois, d'économiser sur ce poste. En cette fin d'année 2015, deux sociétés se partagent le travail de déneigement : Laurent Bois et Services de St Clair de la Tour qui assure également de fauchage des talus pour la partie au nord de la RD 1006 et la Gaec de Demptezieu de St Didier de la Tour pour la partie sud et qui est également en charge du salage sur l'ensemble des voies communales.

Une opération « élagage » a été menée sur toute la commune et certains habitants ont été sollicités directement par courrier pour tailler leur haie ou couper les branches en respect de la réglementation.

Il est de la responsabilité de chacun (propriétaire ou locataire) d'entretenir les abords de son domicile. Je vous rappelle que la taille des haies en retrait du bord de la voirie permet de circuler dans de meilleures conditions de sécurité en favorisant la visibilité et le croisement des véhicules.

De même que la coupe des branches qui surplombent les voies et/ou touchent les réseaux aériens (électricité-téléphone) permet d'éviter leur chute lors de vent violent ou neige abondante et ainsi gêner la circulation ou couper l'approvisionnement en électricité ou les liaisons téléphoniques.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015 : CIMETIERE :

Dans le cadre du programme de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), les allées du cimetière ont été goudronnées permettant ainsi aux personnes qui se déplacent avec difficulté d'accéder aux sépultures. Le coût total de ces travaux s'élève à 49 117 €. L'opération a bénéficié d'une aide du Conseil Départemental à hauteur de 22 440 € soit un coût réel pour la commune de 26 677 €.

CHEMIN DE LA MURE :

Nivelage de la route des Rivoires au château et reprise de l'affaissement (creux du chemin) : 4953 €

CHEMIN DE BELLEVUE :

bi-couche sur la partie élargie de la voie : 2 827 €
MONTEE DE SUET :
enrobé sur la deuxième partie de la route : 70 149 €

ROUTE DU STADE :

traitement des eaux pluviales - lotissement Pierre blanche : 6 225 €

IMPASSE DE VENTRAVENT :

Eclairage public : 8 028 €



PATA :

rénovation de la chaussée à différents endroits : 6 420 €

Certains de ces travaux ont été réalisés avec le concours de la CCVT qui nous permet d'obtenir des subventions du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes à hauteur de 18 286 euros.

Claudine MOREAU, Adjointe

COMMISSIONS MUNICIPALES

BÂTIMENTS

L'année 2015 a été marquée principalement par la réalisation de deux chantiers :

- Le réaménagement de la mairie ;
- Le début de la réalisation d'un terrain multisport en stabilisé (80 m x 36 m) au niveau du complexe sportif (à l'arrière de la halle des sports).

Depuis sa création en 1992, la mairie n'a fait l'objet d'aucune rénovation d'envergure. Ainsi en 2015, une rénovation de l'intérieur des bureaux a été réalisée. Les travaux suivants ont été réalisés :

- Une mise en accessibilité du secrétariat vis-à-vis des personnes à mobilité réduite ;
- La mise en place d'une porte avec gâche électrique pour assurer la confidentialité des demandes ;
- L'optimisation de l'espace via la création de nouveaux bureaux ;
- Le remplacement du mobilier (l'ancien mobilier a été réutilisé) ;
- Le rafraîchissement des peintures du hall d'accueil, du secrétariat et des bureaux.

Le coût total des travaux a été de 48 852,63 € TTC repartie de la façon suivante :

Lots	Entreprises	Montants (TTC)
Doublages, cloisons, faux plafond, peinture, menuiseries intérieures	EURL SYLVAIN – Saint André le Gaz	16 912,78 €
Menuiseries extérieures	BORELLO ISOCLAIR - Saint Clair de la Tour	8 458,92 €
Electricité	SAINT-CLAIR ELECTRICITE - Saint Clair de la Tour	6 265,68 €
Avant-projet + Maîtrise d'œuvre	NATHALIE GALLIEN Architecte La Chapelle de la Tour	7 300 €
Mobilier	PLEIN CIEL Saint Jean de Soudain	5 855,47 €
Divers (Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé ; dépose et pose des radiateurs, des alarmes...)	SALANSON - La Tour du Pin JEAN VEYRET - Saint Didier de la Tour GB SERVICES- Saint Didier de la Tour	4 059,78 €



Réaménagement de la mairie



Terrain multisport en cours de réalisation

Les travaux concernant la réalisation du terrain multisport en stabilisé ont commencé mi-novembre 2015. Le chantier confié à l'entreprise CARREY TP sera finalisé sur le 1er trimestre 2016. Le coût total de l'opération sera de 59 918,40 € TTC dont 23 775,50 € sur l'exercice 2015. Outre l'usage sportif de ce terrain (Boules, Football...), il pourra servir occasionnellement comme parking pour des manifestations d'importance (Concert, loto...).

En plus de ces chantiers, d'autres travaux sur la commune ont été également réalisés en 2015 :

1. Changement des fenêtres du foyer rural pour un coût de 11 590,12 € TTC (Entreprise BORELLO ISOCLAIR - Saint Clair de la Tour) ;
2. Réhabilitation des chenaux et descentes des bâtiments communaux pour un montant de 5 030,52 € TTC (Entreprise COCHARD PHILIPPE - Saint Didier de la Tour) ;
3. Insonorisation de la cantine pour un coût de 4 294,80 € TTC (Entreprise MALON - La Côte-Saint-André) ;
4. Changement de l'éclairage de l'église pour un montant de 4 233,60 € TTC (Entreprise GB SERVICES- Saint Didier de la Tour)
5. Mise en place d'un portillon avec interphone et gâche électrique pour la garderie pour un montant de 2 180,40 € TTC (Entreprise GB SERVICES- Saint Didier de la Tour)
6. Réalisation réglementaire d'un diagnostic des bâtiments communaux recevant du public pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite pour un coût de 3 500 € TTC (Bureau d'étude GROUPE QUALI-CONSULT- Chambéry). Suite à ce diagnostic, un agenda des travaux d'accessibilité a été défini sur une période de 6 ans. Ainsi, au bout de ces 6 ans, l'ensemble des bâtiments de la commune recevant du public respectera les normes vis-à-vis de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
7. Reprise du marquage au sol du terrain de basket à la halle des sports

afin de se conformer à la réglementation de la fédération française de basketball pour un montant de 1 968 € (Entreprise Technic-Plastik – Le Fontanil) ;

8. Achat du préfabriqué situé à proximité de l'école élémentaire au Conseil Général pour un coût de 750 € TTC afin de le rénover en 2016 ;

9. Aménagement d'un placard de rangements au niveau de l'école maternelle pour un montant de 278,11 € TTC correspondant au coût des matériaux (Travaux réalisés par la commune).

Au total, en 2015, l'enveloppe budgétaire d'investissement consacrée aux bâtiments a été de 106 453,68 € TTC.

Gilles CECILLON, Adjoint



Nouvelles fenêtres du Foyer Rural



Insonorisation de la cantine

ENVIRONNEMENT / EMBELLISSEMENT

Afin de promouvoir l'environnement, le développement durable au sein de notre commune, les actions suivantes ont été effectuées en 2015 :

- La finalisation de la création d'un jardin/potager pédagogique au niveau du jardin de l'ancien presbytère.

Un nettoyage du jardin (élagage des arbres, terrassement...) a été réalisé par les agents et des conseillers municipaux au printemps 2015 afin de mettre en place des bacs à potager pour apprentissage du jardinage des petits Cassolards dans le cadre des TAP, des Ecoles et du centre de loisirs.

Le coût de l'opération est de 569,94 € TTC (Achat des planches pour la fabrication des bacs, d'une cuve de récupération des eaux pluviales, de grillage).



Avant nettoyage



Après nettoyage



Bacs à potager



**Massifs à l'entrée du Village
Côté Saint-d'André-Le-Gaz**



Fleurissement de l'été 2015

- L'organisation d'une randonnée citoyenne Ambroisie sur les chemins communaux le samedi 18 juillet 2015 afin de sensibiliser les citoyens et d'identifier les zones infestées de la commune. Une quinzaine de personnes a participé à cette randonnée ;
- La délocalisation exceptionnelle du marché des producteurs de la Ferme de la Cassole au centre du village le vendredi 27 juin 2015 ;
- La réalisation d'un diagnostic environnemental de l'Espace Naturel Sensible de la tourbière de Pré Maudit située au lieudit Chemin des Marais. Ce diagnostic porté par la Communauté de Communes les Vallons de la Tour permettra de définir en 2016 un plan de gestion du site en accord avec les différents intervenants du site (propriétaires, associations...).

Concernant l'embellissement de notre commune:

- Les deux nouveaux massifs à l'entrée du Village en venant de Saint-d'André-Le-Gaz ont été finalisés ;
- Une réhabilitation du massif devant l'école maternelle a été réalisée.

Pour le fleurissement de l'été 2015, la Société DAUPHINE FLEURS a assuré la fourniture des fleurs et pour partie leurs plantations. Et les agents municipaux ont réalisé la plantation des massifs et quelques jardinières et bien sûr leur entretien (arrosages...).

Le coût de ces opérations d'embellissement a été de 3 633,30 € TTC.

Enfin, pour les illuminations de la fin d'année 2015, un plafond lumineux a été installé sur l'allée des platanes. Le coût de l'opération a été de 1 468,25 € TTC pour l'achat du plafond lumineux et de 1051,20 € TTC pour l'installation.

Gilles CECILLON, Adjoint

COMMISSIONS MUNICIPALES

ACCUEIL DE LOISIRS



Un centre de Loisirs c'est beaucoup plus qu'un mode de garde. C'est un contact avec les autres, des activités communes qui permettent à l'enfant de découvrir et de participer à la vie en société, des adultes présents pour l'aider à devenir plus autonome, à développer ses capacités intellectuelles et physiques pour le soutenir dans les apprentissages fondamentaux, une équipe d'animateurs qui lui propose une ouverture à la culture et l'aide à grandir

L'Accueil de Loisirs fonctionne en partenariat avec Familles Rurales de l'Isère et accueille les enfants de 4 à 12 ans, dans la garderie des locaux scolaires - 6 Allée des Platanes :

Marine JACQUEMOND, Directrice, a assuré la responsabilité de l'ensemble des 2 structures jusqu'en septembre 2015. Marine JAMET en assure la direction actuelle. Un dossier d'inscription doit être rempli à la première inscription et réactualisé avec la fiche annuelle. Ensuite des fiches « simplifiées » sont utilisées suivant la structure demandée.

Dossier et fiches sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune dans la rubrique « vie municipale » - accueil de loisirs. Le prix de la journée ou de la demi-journée pour les mercredis est fixé sur la base du quotient familial (goûter inclus)

L'accueil de Loisirs est ouvert :

- Pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h (voire 18h30) [quatre semaines en juillet – et deux semaines aux petites vacances de février, printemps et Toussaint]. Sauf nécessité exceptionnelle, le centre est fermé aux vacances de Noël.
- Les mercredis après-midi de 13h à 18h (voire 18h30).

1 – « MERCREDIS LOISIRS » les inscriptions sont prises de période scolaire à période scolaire à l'aide d'un imprimé spécifique disponible en Mairie ou sur le site. L'inscription d'une période de vacances à l'autre est conseillée. Il est toujours possible de s'inscrire ou de se désinscrire, occasionnellement, jusqu'au samedi précédent le mercredi concerné, en téléphonant à la Directrice (06 30 49 72 71) ou à l'Adjointe de la Commission Jeunesse (06 14 25 44 98).

Les activités ont lieu de 13h30 à 17h.

Un programme d'activités est élaboré pour chaque période. Chaque mercredi a un thème.

2 – L'ACCUEIL DE LOISIRS « VACANCES » Les inscriptions sont prises, à la semaine, lors de la permanence d'inscription, à une date déterminée qu'il est souhaitable de respecter. Les animateurs sont recrutés en fonction de l'effectif recensé et les inscriptions tardives peuvent perturber ce recrutement. Les activités ont lieu de 9h à 17h. Un thème général est retenu par période de vacances (été – hiver – printemps – toussaint) avec un thème par semaine s'adaptant à la période en cours.

Pour ces deux structures, les activités proposées aux enfants, qu'elles soient manuelles, ludiques ou sportives, leur apportent un véritable esprit d'ouverture. Les sorties mais aussi les visites locales ont été très appréciées. Cet été les enfants ont découverts le Musée Gallo Romain de St Romain en Gal, la cité médiévale de Pérouges, le site de Salva Terra et les jeux gallo romains, les journées camping à Villieu-Loyes-Mollon, les grottes de Choranches et les maisons suspendues de Pont en Royans. Certains enfants ne « connaissaient pas » leur commune. C'est par un bel après-midi ensoleillé que les enfants ont découvert la plus ancienne demeure de leur Commune, la « **Maison Blanche** », une « maison forte », vieille de plus de 700 ans, située sur les hauteurs de Chemin. Mme et M. D'HUMIÈRES, propriétaires des lieux ont, avec un plaisir évident, donné toutes les explications du pourquoi « Maison forte », décrivant l'architecture, les lieux, le passé historique... Les questions posées par les enfants ont montré tout leur intérêt à cette visite. Et c'est à l'ombre des grands arbres, que le goûter offert par les maîtres des lieux a donné des forces à nos petits cassolards pour regagner le village.



Vue d'ensemble de la Maison Blanche



C'est aussi par un bel après-midi d'automne que les enfants se sont rendus dans le verger de Marie-Claire. Sous les grands arbres, pommiers, cognassiers, noyers ils s'en sont donné à cœur joie à ramasser, ou cueillir, remplir leurs poches (avec l'accord de Marie-Claire bien sûr), et surtout goûter tous ces fruits offerts généreusement par la nature. Rien à voir avec les caquettes du super marché. La proximité de la ferme a apporté une joie supplémentaire avec lapins, poules, canards, oies, dindons et même des ânes et le chien qui n'a rien manqué de la visite.

Un bel après-midi nature clôturé par la délicieuse et grande tarte aux pommes confectionnée par la maîtresse des lieux. Il n'est resté que les miettes. C'est promis les enfants reviendront au printemps voir tous les arbres en fleurs.



Réalisation de maquillage cet automne



Gourmandises à base de pomme



Ce dernier trimestre, au cours des mercredis, l'initiation à la plongée au Centre nautique, l'après-midi « vélo » avec Francis ont été très prisés. Petits et grands ont suivi avec une attention particulière les recommandations dispensées par

Francis pour bien maintenir son équilibre, être toujours en position sécuritaire et partir faire un petit parcours dans le cœur du village. Un grand merci pour son implication auprès des enfants. Une activité à renouveler à plus grande échelle.

Marie-Thérèse GUILLAUD, Adjointe



COMMISSIONS MUNICIPALES

ANIMATION JEUNESSE

JEUNES DE 11 À 17 ANS (ACCUEIL LIBRE)

Une antenne de l'Animation jeunesse des Vallons de la Tour est en place sur la commune depuis le printemps 2013. C'est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver entre amis mais aussi participer à une multitude d'activités sportives, ludiques, culturelles, choisies au plus près des jeunes du territoire. L'été plusieurs camps à dominante sportive sont proposés.

Marine ARMANET est l'animatrice diplômée pour ST DIDIER. Elle accueille les jeunes dans la petite salle d'animation :

- Tous les mercredis de 14h à 18h, en période scolaire
- Tous les jours, avec un thème par journée, pendant les vacances scolaires (août excepté).

Il convient de remplir une fiche d'inscription, la fiche sanitaire, et régler sa cotisation annuelle (8 €).



Sortie à Walibi du 30 octobre

JEUNES DE 11 À 14 ANS (CAP'JEUNES)

En partenariat avec le service Jeunesse des Vallons de La Tour, CAP'JEUNES a fonctionné pour la 1ère fois aux vacances de Toussaint 2015 sur les deux centres LA TOUR DU PIN et CESSIEU. Des jeunes de St Didier étaient présents.

CAP'JEUNES fonctionne à la journée, comme un centre de loisirs. L'accueil du jeune peut aussi se faire à l'Accueil de Loisirs de la commune d'origine. Il est ensuite pris en charge par l'animateur et dirigé vers l'un des deux centres.

Les participants bénéficient d'activités propres à leur âge et sont encadrés par un animateur diplômé.

Un dossier d'inscription est à remplir. Le coût des journées est basé sur le quotient familial.

Pour ces deux structures, le programme des activités et les modalités d'inscription sont disponibles :

- en Mairie,
- affichés sur la porte du local
- consultables sur le site internet de la commune.

ADRESSES UTILES

Téléphone : Service Jeunesse **04 74 97 05 79**

Adresse mail : jeunesse@lesvallonsdelatour.fr

site : www.lesvallonsdelatour.fr (service jeunesse)



RALLYE NATURE

Un groupe de « 10 grands » de l'Accueil de loisirs, accompagné de Jessica l'animatrice, a participé au printemps, au Rallye Nature organisé par le CISPD (Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance) dans la forêt de Vallin à Torchefelon.

C'était l'occasion de rencontrer les 14 équipes des centres de loisirs alentours, de pique-niquer et surtout, de tester ses connaissances sur les différents stands installés sur le parcours. La faune, la flore, la nature, la mare et les batraciens, le recyclage des déchets, le secourisme, la connaissance du patrimoine local, notamment l'histoire de la forêt de Vallin, ont fait travailler les méninges et montré la dextérité et l'imagination de certains par la réalisation, avec les matériaux trouvés sur place, de petits chefs d'œuvre. Une première expérience qui a enchanté l'animatrice et les enfants. A refaire !



Représentation DEMOS au Festival Berlioz – Théâtre antique de Vienne

L'ORCHESTRE DES JEUNES « DEMOS »

Après trois années de fonctionnement, le projet DEMOS a pris fin en juin 2015 au Théâtre antique de VIENNE où les jeunes se sont produits pour la dernière fois après s'être rendus à Paris à la salle Philharmonique.

Pour mémoire . « DEMOS » : Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale s'adressait à des jeunes âgés de 7 à 12 ans sans pratique musicale antérieure. Chaque enfant, par le biais du Conseil Départemental, disposait de son propre instrument de musique et bénéficiait de la gratuité des cours dispensés par des musiciens professionnels.

Cette expérimentation avait pour objectif de sensibiliser des jeunes qui ne disposent pas des ressources économiques, sociales ou culturelles, de pratiquer et découvrir la musique classique. Ce projet novateur, porté et coordonné en Isère, par l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique (A.I.D.A) et le Conseil Départemental, ont fait de « DEMOS ISERE » le premier département pilote.

Marie-Thérèse GUILLAUD, Adjointe



Répétition



Les enfants du projet DEMOS devant le Philharmonie de Paris

COMMISSIONS MUNICIPALES

I AFFAIRES SCOLAIRES

Pour cette rentrée 2015/2016 une petite diminution des effectifs avec 194 enfants pour 140 familles.

Après le changement de prestataire au mois de mars 2015 pour la restauration scolaire et quelques déboires, nous avons rencontré les responsables, soulevé quelques problèmes et après cette rentrée de septembre 2015, tout va beaucoup mieux et les enfants mangent bien.



Les maternelles à table



Restaurant scolaire

Les TAP fonctionnent toujours à plein régime avec « la cuisine, le jardinage, le foot, les activités extérieures, la mosaïque, la peinture, gym et anglais ».

CONSEIL MUNICIPAL ENFANT (CME)

Avec la participation de Mme Evelyne DARIER directrice et des professeurs des écoles du CM1 et CM2, nous avons procédé à l'élection par tirage au sort de quinze enfants (8 filles et 7 garçons) qui désiraient faire partie d'un CME.

Ensuite un vote en bonne et due forme a permis d'élire « Le Maire », félicité par Mr Gérard VITTE qui lui a remis l'écharpe.

C'est Milo PIETRZAK qui a été élu pour une année. Ils se réunissent tous les mois et demi, et ont un conseil par trimestre. La première réunion d'installation a eu lieu en mairie le Samedi 17 octobre 2015. Ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre et chanté l'hymne national avec leurs aînés. Ces jeunes participent avec beaucoup de sérieux et ont de nombreuses idées et des projets plein la tête.



Milo PIETRZAK



Enfants élus au conseil municipal d'enfants

**MAURIN Mathilde,
BERTHE Christophe,
TEILLET Lorentz,
METAILLER Camellia,
PEREZ Killian,
CECILLON Chloé,
ARPAL-LAVILLE Jor-
rys, JASINSKI Chloé,
FRAPPA Paul,
PINOSA Enzo,
CARREY Perrine,
PIETRZAK Milo et
ORCEL Clara.**

LA FRESQUE

C'est le Samedi 26 septembre que la fresque de l'école a été inaugurée en présence de Gérard VITTE, Maire et Milo, Maire des enfants, de Madame la directrice et du corps enseignant et de nombreux parents.

Tout s'est terminé par un apéritif convivial. Bonne année scolaire à tous.



Chantal POULET, Adjointe

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

FONCTIONNEMENT ET RÔLE DU C.C.A.S.

Le CCAS est présidé par le Maire, membre de droit, et est composé de six membres du Conseil municipal et de six membres extérieurs qualifiés dans le secteur de l'action sociale (famille, handicap, retraités...), désignés par le maire. Le bureau a été renouvelé aux dernières élections pour toute la durée du mandat municipal.

Le C.C.A.S coordonne la politique sociale de la commune par une action générale de prévention et de développement social, en étroite collaboration avec les institutions publiques, notamment le Conseil Départemental (ex Conseil Général) et privées, du code de l'action sociale et des familles. Il travaille donc en lien avec les assistantes sociales du secteur afin d'étudier les réponses à donner aux demandes d'aides légales à apporter aux personnes en difficulté (charges liées à l'habitation, bons d'alimentation, de chauffage, accueil de loisirs pour les enfants...) Les actions du CCAS concernent tous les âges de la vie et toutes les personnes de la commune qui peuvent se trouver momentanément en situation de fragilité.

Tous les membres du CCAS sont tenus à la confidentialité des dossiers traités.

Le CCAS dispose d'un budget indépendant du budget global de la commune. Une subvention de fonctionnement est versée par la commune. Son montant est voté chaque année, en mars, au moment du vote du budget. Les autres ressources sont les recettes des manifestations organisées en faveur du C.C.A.S, les dons et le versement d'un tiers de la recette des concessions cimetière. La grosse dépense de ce budget concerne le repas offert aux aînés ainsi que les colis de Noël portés au domicile des personnes de 70 ans et plus qui n'ont pu participer au repas annuel.

Pour apporter des recettes supplémentaires au budget du CCAS, une SOIRÉE THEÂTRE a été organisée :



Cette soirée détente, est devenue le rendez-vous incontournable des amateurs de théâtre popu-

laire. Les acteurs des « Les Tréteaux de Clodomir » ont, une nouvelle fois, su nous faire partager leur enthousiasme et leur passion.

Devant une salle comble et un public connaisseur, la pièce d'Olivier Lejeune « Tout bascule », pleine de rebondissements, a enthousiasmé les spectateurs. Une soirée comme on les aime et que l'on attend chaque année.

- Prochain rendez-vous : vendredi 8 avril 2016.



À table....

Le CCAS c'est aussi :

LE REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, le 3ème dimanche d'Octobre, cette manifestation permet de réunir les Cassolardes et Cassolards ayant atteint l'âge de 65 ans. C'est l'occasion pour les aînés de passer un agréable moment autour d'un repas convivial concocté par un traiteur et servi dans la salle du Foyer rural agréablement décorée pour l'occasion. Musique et chants ont apporté une touche de joie et de gaité. Ceux qui sont venus expriment toujours leur plaisir d'avoir répondu à notre invitation. Ils étaient 103 cette année.

Ce rendez-vous annuel est en effet un moment précieux pour nombre d'entre eux qui se retrouvent, pour certains, à cette seule occasion pour échanger les nouvelles, évoquer les souvenirs, le passé mais aussi pour passer un agréable moment... loin de la solitude que rencontrent, hélas, les personnes isolées et sans famille proche. Dans son mot de bienvenue M. le Maire n'a pas oublié les absents, partis trop tôt ou empêchés par des soucis de santé.

Il a salué Madame MARILLET, 104 ans, toujours alerte et souriante, et invitée d'honneur de ce repas ainsi que les nouveaux participants.

Comme pour faire un pont intergénérationnel entre les jeunes et leurs aînés, quelques enfants des « mercredis loisirs » étaient présents. Ils avaient rédigé un petit mot de bienvenue et confectionné des décors de table au cours des activités manuelles.



Les membres du CCAS présents au repas



Des animateurs parmi les convives : chansons ou histoires drôles



Salle comble pour la soirée théâtre

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LES COLIS DE NOEL

Un colis de gourmandises, pour les personnes à domicile, ou de friandises de Noël pour les personnes hospitalisées, en maison de retraite, en Foyer logement ou en famille d'Accueil, est porté au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus qui n'ont pu venir au repas. Cette visite a lieu la semaine qui précède Noël. C'est un moment d'échanges riches avec les membres du CCAS et apprécié de nos aînés.

LES VISITES

Les membres du CCAS se sont engagés à rendre visite aux personnes âgées, seules ou en établissements, mais aussi partager un repas.



Repas pris à la maison de retraite de Virieu

LE PORTAGE DES REPAS

Les personnes en situation de dépendance momentanée, âgées ou handicapées, peuvent bénéficier de ce service. Les repas sont préparés par la Cuisine centrale de LA TOUR DU PIN et facturés 7,83 €. Le transport est pris en charge par la mairie et livré par un agent communal. Pour la bonne marche du service, la Cuisine centrale demande de respecter les jours de commande ou d'annulation des repas.

Commander ou annuler le repas du :	Téléphoner (04 74 97 20 31) AVANT 12 h le :
Lundi	Mercredi
Mardi	jeudi
Mercredi et Jeudi	vendredi
Vendredi	lundi (1)
Samedi et Dimanche	Mardi (2)

(1) Le repas du vendredi est livré la veille (avec celui du jeudi)

(2) Les repas de samedi et dimanche sont livrés le vendredi

LA TELEALARME

C'est un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée. Ce service est disponible 24h sur 24h. Une simple pression sur le bouton de l'appareil (montre portée au poignet ou pendentif porté autour du cou) permet à la personne où qu'elle soit dans sa maison, sans composer de numéro de téléphone, d'alerter le SDIS (Service Départemental d'Intervention et de Secours). La réponse va de l'écoute attentive à l'intervention d'urgence. Le coût actuel est de 31 € par mois pour les personnes ayant un abonnement France Télécom. Des aides peuvent être apportées (Caisse de retraite et/ou le Conseil Départemental). Se renseigner en mairie. Les usagers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale de 50 %.

Le CCAS assure le suivi des téléalarmes

Contact :

Déléguee Téléalarme : 06 14 25 44 98



AIDES PONCTUELLES

Le CCAS peut apporter une aide ponctuelle à des personnes en difficulté passagère. Toutefois celle-ci ne peut être reconduite systématiquement. Une rencontre avec l'assistante sociale du secteur est conseillée afin qu'elle étudie au préalable la situation du demandeur.

CONTACTS

• CCAS – Mairie ST DIDIER DE LA TOUR
Mme GUILLAUD,
adjoite CCAS, 6
allée des Platanes
04 74 97 20 31
06 14 25 44 98

• Maison du Territoire
des Vals du Dauphiné
LA TOUR DU PIN
Mme GOSSELIN,
assistante sociale
21 Rue Jean Ferrand
04 74 97 96 98

L'AIDE PERSONNALISEE À L'AUTONOMIE

L'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) est une aide financière universelle accessible à toute personne de 60 ans ou plus, en perte d'autonomie. Un dossier doit être constitué et sera présenté à une Commission spécifique du Conseil Départemental qui étudie les demandes.

Il faut compter deux mois entre le dépôt du dossier et la réponse de la commission. Pour plus de renseignements téléphoner en mairie.

Marie-Thérèse GUILLAUD, Adjoite

ÉCOLE «LES P'TITS CASSOLARDS»

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE :

ÉCOLE MATERNELLE : 04 74 97 81 25

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 74 97 44 62

HORAIRES : 8H30-11H30/ 13H15-15H30

Composition de l'équipe enseignante et effectifs :
L'école compte 194 élèves pour 140 familles.
72 enfants sont scolarisés en maternelle et 122 en élémentaire.

Les effectifs sont en baisse et changent tout au long de l'année.

PS/MS : 26	Evelyne Darier Sophie Depardon Atsem : Lydie Pellet
MS /GS : 28	Virginie Meyer Atsem : Danièle Granger Virginie Jasinski
GS/CP : 25	Christelle Barret Sophie Depardon Atsem : Heïdi Pesce
CP : 21	Christelle Carbonnier
CE1 : 22	Alexiane Clavel
CE2 : 19	Fabienne Farcy
CM1 : 24	Nathalie Perriard Sophie Depardon
CM2 : 29	François Lapierre
Emploi de vie scolaire : Mme Aurélie Fournet	
Direction : elle est assurée par Evelyne Darier en décharge les mardis toute la journée et un mercredi matin sur quatre.	



Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles collègues : Virginie Meyer en MS/GS et Pascale Mathieu titulaire remplaçante rattachée à l'école. Nous remercions Charlene Renaud qui a travaillé avec nous durant l'année scolaire 2014-2015. L'équipe pédagogique est très stable en élémentaire depuis de nombreuses années, c'est la preuve que les conditions de travail des enseignants sont satisfaisantes dans la commune. Les enseignants qui se connaissent bien ont pris l'habitude de travailler ensemble pour améliorer la qualité de l'enseignement et faire progresser les enfants.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE PARENTS AU CONSEIL D'ÉCOLE

Parents délégués : Cécillon Denis, Cécillon Magali, Herbuel Gilles, Klein Céline, Lanfrey Yannick, Rabatel Sandrine, Salvador Nathalie, Simonet Sandra.

Suppléants : Boissard Céline et Vallin Amandine
DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Bonnaz et Mme Garnier (suppléante). Nous remercions les parents qui se sont présentés en tant que délégués et qui accordent un peu de temps à l'école.

L'AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Une psychologue scolaire Karine LEMAIRE intervient dans l'école à la demande des enseignants. Denis Hervet, maître E qui travaillait ponctuellement dans l'école a été remplacé par Gilbert Martin. Nous le remercions pour son travail effectué auprès d'enfants ayant besoin d'une aide particulière en dehors de la classe mais sur le temps scolaire.

Des stages de remise à niveau sont proposés aux enfants pendant les vacances de printemps et d'été.



ÉCOLE «LES P'TITS CASSOLARDS»



LES DIFFÉRENTS PROJETS ET ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2014-15

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION :

- Le courseton du téléthon : la vente de décorations de Noël et « Roses des Sables » ont permis de remettre un chèque de 712 euros à l'AFM.
- Interventions de L'AGEDEN dans la classe de CM2 en vue de sensibiliser les enfants aux gestes simples permettant d'économiser de l'énergie, de réduire la pollution et le réchauffement climatique.
- Participation des classes de CM1 et CM2 à l'élection du conseil municipal d'enfants mis en place par la mairie
- Opération « Nettoyons la nature »
- Journée sur la prévention routière pour les CM2

CULTURE :

- Projet « Pratique instrumentale collective avec des matériaux de récupération ».
- Projets écritures, rallye romans en liaison avec la médiathèque de la Tour du Pin
- Plusieurs classes ont assisté à des spectacles proposés par la communauté de communes des Vallons de la Tour
- Les maternelles ont reçu la compagnie des « 3 Chardons »
- Réalisation par les enfants d'une fresque murale à l'école élémentaire. Elle a été inaugurée le 26 septembre en présence des parents, de la mairie, des enfants et des enseignants.

SPORT :

- Un cycle volley pour les enfants du CE2 au CM2 encadré par un spécialiste bénévole.
- Un cycle rugby pour les enfants du cycle 3 encadré par les bénévoles du club de rugby de la Tour du Pin.
- Un cycle natation pour les élèves de la GS au CM2



AUTRES ÉVÈNEMENTS ET VOYAGES SCOLAIRES

- Le spectacle de Noël offert par le sou des écoles.
- Le tirage des rois
- La fête de l'école en juin

VISITES :

- Atelier pédagogique sur la microscopie pour le cycle 3
- La chèvrerie de Montagnieu pour les GS
- Ferme à Rochetoirin pour les PS et MS
- Grottes de St Christophe sur Guiers pour les CP, CE2, CM1, CM2
- Rucher à St Nicolas de Macherin pour les CE1
- Collège pour les CM2 et remise des calculettes par la mairie

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2016/17

Afin de prévoir au mieux les effectifs nous demandons aux parents d'enfants nés en 2013 de se manifester au plus vite auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine.

Il est préférable d'appeler le mardi à l'école élémentaire au 04 74 97 44 62.

Toute l'équipe présente ses meilleurs vœux aux petits et aux grands Cassolards. Que 2016 soit source de bonheur et d'accomplissement pour tous. Les enseignants remercient la mairie pour son implication dans le financement du matériel et des projets, pour sa collaboration constructive en vue d'améliorer l'école.

Nous remercions aussi tous les partenaires de l'école : sou des écoles, délégués et parents accompagnateurs, intervenants bénévoles, personnel communal pour leur soutien.

L'Education Nationale met la priorité cette année sur l'éducation morale et civique.

Espérons que les enfants sauront tirer profit de ce nouvel enseignement, qu'ils réussiront à mieux vivre ensemble en se respectant, en acceptant l'autre et ses différences, pour construire une société juste et tolérante.

COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 FEVRIER

Après la présentation du compte rendu moral et financier de l'année écoulée, le bureau a été renouvelé :

Présidente : Jocelyne DURAND

Vice-Président : Marian GIERCZYNSKI

Président Honoraire : Marcel POULET

Trésorière : Monique ROUSSET

Trésorière-adjointe : Sylvie BELHADI

Secrétaire : Guy DURAND

Secrétaire-Adjoint : Jacques TROMPIER

Assesseurs : Claudine MOREAU, Joël BUCHIN, Laurence REY, Cathie CARPENTIER, Gilles CECILLON.

En clôture de cette assemblée, le verre de l'amitié a été offert aux participants suivi du repas pour récompenser les bénévoles

FOIRE DE PRINTEMPS DU 17 MAI

Comme chaque année cette foire fait le bonheur des jardiniers et des personnes désirant fleurir leur maison. D'autres en profitent pour vider leur grenier et se débarrasser de vaisselles, meubles, objets de décoration ainsi que de nombreux vêtements pour enfants. Une bonne participation malgré un temps maussade.



Jacques Trompier, Claudine Moreau, Joël Buchin et Guy Durand



Magali GUILLOT, Conseillère Départementale entourée de nombreux élus et des membres du comité des fêtes

BAL ET FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Le traditionnel concours de pétanque attire de plus en plus de participants. Un tournoi très disputé par de nombreux habitants et les commerçants de la commune. Merci à Denis et son équipe pour l'animation et le bon déroulement de ce concours.

Après un passage à la buvette et quelques pas de danse, le public, venu nombreux, a pu assister au tirage du feu d'artifice. Grande réussite pour cette journée avec le plaisir de voir de nombreux jeunes prendre part aux festivités organisées par le comité des fêtes.

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE

Pratiquement toutes les associations cassolardes étaient présentes lors de cette dernière édition. Ce forum permet d'avoir des informations sur les associations de Saint Didier et aussi de s'inscrire à différentes activités.

Le Jeff Club a permis comme les années précédentes de s'initier au mur d'escalade.



Forum des associations

FOIRE AUX MARRONS DU 11 OCTOBRE

Beaucoup de visiteurs et d'exposants sous un soleil radieux pour cette foire d'automne.

Dès 5h du matin, les premiers acheteurs ont envahi les allées, en se hâtant pour dénicher l'objet rare. A peine dégusté un petit verre de vin blanc, que déjà une odeur de marrons grillés nous monte au nez. Marian et Christian s'activent, à 11h c'est déjà la ruée sur les frites, hot dog et marrons chauds. Très belle organisation de Jocelyne et Guy pour leur dernière participation, ils rendent leur tablier après 15 ans de bons et loyaux services.

Merci à tous les responsables d'associations et aux bénévoles qui participent au bon déroulement de ces manifestations.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE

La présidente, Jocelyne DURAND et le secrétaire, Guy DURAND étant démissionnaires, il est procédé au renouvellement des membres du bureau :

Président : Jacques TROMPIER

Vice-Président : Marian GIERCZYNSKI

Présidents d'honneur : Jocelyne et Guy DURAND

Trésorière : Monique ROUSSET

Trésorière-Adjointe : Sylvie BELHADI

Secrétaire : Roger CUVILLIER

Secrétaire-Adjoint : David BOISSIER

Membres : Joël Buchin, Laurence Rey, Gilles Céillon, Claudine Moreau, Christiane Gonin, Cathie Carpentier

Représentants de la municipalité :

Chantal Poulet, Marie-Thérèse Guillaud, Gérard Vitte et Edwige Buchin



PROCHAINES MANIFESTATIONS 2016

15 mai : foire de printemps

14 juillet : concours pétanque - bal
feux d'artifice

03 septembre : forum des associations

09 octobre : foire aux marrons

SOUS DES ÉCOLES



« L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit. Le cœur de ce qu'il donne. » Cette citation de Victor Hugo prend tout son sens au sein du Sou des Ecoles.

L'année scolaire passée a vu ainsi tous les esprits des élèves de l'école pouvoir s'enrichir des actions éducatives menées par l'équipe enseignante. Ces actions sont soutenues par l'apport financier du Sou. Qu'il s'agisse de matériel pour les classes, du spectacle de Noël, de la Galette des Rois et surtout des diverses sorties pédagogiques, c'est toujours pour le plus grand plaisir et l'épanouissement des élèves. Pour faire vivre cet esprit, il

faut un cœur qui bat, et dont les pulsations ont rythmé les manifestations organisées par le Sou l'année dernière : la vente de Diots et Polenta du 11 novembre, les tartes au sucre en Janvier, une vente de cabas, la Kermesse en juin... Si les membres du Sou mettent régulièrement leur cœur à l'ouvrage, les autres parents bénévoles qui apportent occasionnellement leur aide sont, non seulement les bienvenus, mais indispensables pour certaines actions. Prendre le temps de quelques battements de cœur pour participer peut faire toute la différence.

Lors de notre dernière Assemblée Générale notre dévoué Président des années antérieures, Lionel MONIN a dû mettre son rôle, non pas à l'arrêt, mais en retrait. Christelle FLEURY est désormais Présidente et Lionel MONIN vice-président, Sonia DUCHENE est trésorière et Sabrina PEREIRA adjointe, Aude LAVILLE-ARPAL est secrétaire, avec deux adjoints cette année, Nathalie HOANG et Stéphane PEREZ. De tout notre cœur encore, nous remercions les membres qui ont dû s'éloigner du Sou pour diverses raisons : Chrystel BATTU, Cathie CARPENTIER...

L'esprit du Sou, lui, reste le même avec des objectifs de continuité, l'année 2015-2016 sera toujours marquée par la vente du 11 novembre, les tartes au sucre de janvier, la kermesse en juin.

I LA CLÉ DES CHANTS



La chorale cassolarde «La Clé des Chants» qui commence sa vingt-neuvième année est toujours aussi dynamique et talentueuse. Il suffit de lire le rapport moral de la dernière assemblée générale pour voir toute l'activité que développe notre association. Le chant, bien sûr, qui occupe le plus clair de notre temps : 47 répétitions en soirée; 7 samedis non-stop, de 9h à 15h30; les concerts à l'extérieur, le 19 décembre 2014, au profit de l'AEEP des Avenièrès, le 31 janvier 2015, à Ste Blandine, au profit de l'association des familles de traumatisés crâniens et notre gala annuel, le 25 avril à l'église de St Didier. Nos prestations obtiennent toujours un franc succès auprès du public dont les spectateurs viennent parfois de loin. L'effectif des choristes est relativement stable. Ceux qui nous quittent ont été remplacés par des nouveaux qui viennent de Faverges, d'Aoste, des Abrets et même de Bilieu. Hélas, cette année encore, la grande faucheuse est passée. Elle a emporté Bernadette, aimée de tous pour sa gaieté et son dynamisme.

Outre l'activité musicale, la Clé des Chants est très impliquée dans la vie du village en participant aux différentes manifestations du comité des fêtes. Grâce à notre chef cuisinier, Jean Amieux, nous servons un délicieux cassoulet lors de la foire de printemps. La chorale est présente au forum des associations et participe à la foire aux marrons en épluchant les châtaignes. Le président la représente auprès du comité des fêtes. En plus du plaisir de chanter, toutes les occasions



sont bonnes pour partager des moments de convivialité : pique-nique les samedis non-stop et le 14 juillet chez le président, anniversaires, réunions diverses. Une sortie annuelle, cette année à Annecy, et un repas au restaurant renforcent encore l'ambiance amicale qui règne au sein de la chorale.

Si tout cela est possible c'est grâce, bien sûr au travail des choristes et surtout de notre chef de chœur dont l'énergie et le dynamisme n'ont d'égal que son talent. Il faut aussi remercier tous ceux dont l'aide nous permet d'exister. Monsieur le Maire et la municipalité qui, en plus de la subvention annuelle, mettent gratuitement, toute l'année à notre disposition les différentes salles communales ainsi que les employés communaux, notamment les secrétaires; Monsieur le Curé qui nous permet d'utiliser l'église pour nos concerts; les conjoints des choristes et tous les amis qui fournissent une aide matérielle précieuse lors de nos manifestations.

Il paraît que le chant est une thérapie, c'est en tout cas un réel plaisir, toute l'année, et une certaine fierté lorsque nous recevons les applaudissements du public. Si vous voulez partager ce bonheur, que vous ne chantiez pas trop faux et avez un peu d'oreille, vous serez les bienvenus lors d'une répétition, notamment les hommes qui sont toujours trop peu nombreux.

Bernard Gallien



Reprise saison 2015 - 2016

RENSEIGNEMENT UTILES :

Répétitions le mercredi de 19h à 21h salle de réunion de la mairie.

Programme saison à venir : sortie en car le 16 avril [destination à fixer]; cassoulet le 15 mai pour la foire; gala annuel le 21 mai à 20h30 à l'église de St Didier; pique-nique chez le président le 14 juillet.

CONTACTS :

Président

Bernard Gallien

04 74 97 50 24

gallinette38@orange.fr

Vice-présidente

Marie-Thérèse Ballet

04 74 97 10 06

Secrétaire

Léone Bernardis

09 66 84 44 91

leone.bernardis@orange.fr

Chef de chœur

Monique Cotta-Bachiri

04 74 92 22 33

monique.cottabachiri@wanadoo.fr

wanadoo.fr

I CLUB DE LOISIRS D'AUTOMNE

PROCHAINES MANIFESTATIONS

06 janvier : Assemblée générale et tirage des rois

20 mars : Fête des Rameaux

02 avril : Repas de printemps

11 mai : Journée détente à l'étang de Burcin

10 septembre : Voyage du club

14 décembre : Repas de Noël



Sortie du 1er juillet 2015 à Burcin

ASSOCIATIONS

CLUB AUTO RETRO



MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2015

01 février : Assemblée générale suivie de notre repas (andouilles, saucissons chauds/pommes de terre) préparé par les membres de notre club. Remise des cartes.

08 mars : Sortie «Jonquilles » à CHELIEU et repas au restaurant la Guinguette à VIRIEU

04-05 avril : participation à l'exposition de voitures anciennes à SAINT CLAIR DE LA TOUR organisée par la B.E.P.

14 juin : sortie sympathique de printemps au Vélo-rail à TOURNON-LAMASTRE en Ardèche avec pique-nique.

02 août : participation et exposition de voitures à la maison de retraite de VIRIEU à l'attention des anciens et promenade pour ceux qui le souhaitent.

05 septembre : participation et exposition de quelques voitures au Forum des associations de SAINT DIDIER DE LA TOUR.

18-19-20 septembre : périple pour certains d'entre nous sur les nationales 6 et 7. Visite de VICHY, du château de la Palisse à ROANNE et retour...

04 octobre : promenade dans l'Ain. Visite du joli village de VIEU, du château médiéval de Grammont à CEYZERIEU, des sources du Groin et des marmites de géants.

29 novembre : repas de fin d'année.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président :

Jean-Noël JACOLIN

Vice-Président :

Rolland ROUSSET

Secrétaire :

Noëlle GASNIER

Secrétaire-adjoint :

Clément GAGET

Trésorier :

Maryse HOULON

Trésorier-adjoint :

Georges BADEL

ASSOCIATION MILLE ET DEUX COULEURS

Dans un cadre chaleureux, je vous accueille à mon domicile pour réaliser des ateliers de loisirs créatifs. Je mets à votre disposition le matériel, les différents supports (bois, carton, verre, etc...), de peinture (pour le bois, les toiles, le tissu, le verre, etc...) Que ce soit dans le domaine de la serviette en papier, de la peinture acrylique, sur verre, ou d'autres matières (carterie, mosaïque, perles, etc...), je vous propose mes conseils pour vous montrer comment confectionner vos lampes, tableaux, pots, tuiles, coffre à bijoux,...

Le prix des ateliers est variable en fonction des activités réalisées. La création revient entre 9€ minimum et 40€ maximum, (en fonction des matériaux utilisés), avec la possibilité de revenir finir son œuvre (gratuitement), si elle n'est pas fini la 1ère fois. Tarifs dégressifs pour les enfants et en fonction du nombre d'ateliers. Ils sont accessibles à tous, petits et grands.

CONTACT

Carine LEONARD

46 Montée de Revolette

4 Lotissement les Hauts de St Didier

38110 ST DIDIER de la TOUR

06 81 12 04 75

carineleo38@gmail.com



Perrine a réalisé sur une toile cartonnée, la technique de serviette en papier et un cheval 3D



Voici, plus de 400 serviettes en stock et c'est pas fini !!!

Qu'ils sont jolis ces arcs en ciel !



**Très simple à réaliser
l'accrocheur de photos idées !**

RELAYS EAU VIVE SAINT DIDIER - SAINT ANDRÉ

Le clocher de Saint Didier travaille en relais avec le clocher de Saint André depuis plusieurs années et le rouage fonctionne bien.

Trois prêtres assurent l'organisation et la conduite de la paroisse Sainte Anne ainsi que le père Pierre Guillaud, prêtre auxiliaire, résidant à Biol et deux diacres permanents. Des personnes sont à votre service et assurent des rencontres tout au long de l'année. Se renseigner au secrétariat tél. **04 74 97 10 33** ou par mail secretariat@steanne-paroisse38.fr

Pour le clocher de Saint Didier pour les demandes de baptêmes : renseignements au **04 74 97 45 66**. Depuis le mois d'octobre une quarantaine d'enfants se regroupent le deuxième dimanche du mois à 9h30 à la salle de l'AEEP puis à l'église à 10h30 pour célébrer la messe avec la communauté et une fois par mois, suivant les groupes, soit le jeudi soit le vendredi après l'école. Quatre catéchistes, aidées des parents, font découvrir et transmettent leur foi aux jeunes. Les parents qui désirent inscrire leurs enfants peuvent le faire au tél. **04 74 97 45 66**.

Pour les funérailles une équipe assure le service. Les familles désirant un prêtre (suivant les disponibilités) peuvent en faire la demande auprès des membres de l'équipe. Prendre contact avec la maison paroissiale.



Premières communions



Enfants du catéchisme

Vous pouvez contacter la maison paroissiale **41, Boulevard Gambetta à La Tour du Pin** tél. **04 74 94 10 33** ou par mail secretariat@steanne-paroisse38.fr

Le 23 juin nous avons reçu la paroisse Saint Gilles de Ljubljana en Slovénie en voyage en France, venant de Le Puy en Haute-Loire après s'être rendu à Saint Gilles dans le Gard (jumelage) et en route pour Milan en Italie. Nous avons partagé un moment avec eux au cours d'une messe célébrée par le prêtre accompagnateur du groupe.

Nous remercions la municipalité pour la rénovation de l'éclairage de l'église qui rend cette dernière plus lumineuse et permet une réelle économie de consommation électrique.

L'équipe du relais



Accueil paroisse de Slovénie

AEEP



Corvée de patates



Préparation de la choucroute



Assemblée générale

ASSOCIATION D'ENTRAIDE ET D'EDUCATION POPULAIRE

L'association AEEP a tenu son assemblée générale 2015 pour faire le point de l'année écoulée. Pas de changement au conseil d'administration. Des travaux ont été réalisés dans la salle pour le bien être des personnes qui l'utilisent à l'occasion des rencontres familiales ou amicales. Cette salle est également au service de l'instruction religieuse des enfants, des préparations des funérailles, des réunions d'associations ou autres rassemblements.

Pour la deuxième année, l'AEEP a organisé le repas choucroute lors de la foire aux marrons d'octobre aidée par un groupe de la FNACA. Nous les remercions vivement de leur aide précieuse.

Beaucoup de personnes sont venues déguster ce mets apprécié en automne ou sont venues le chercher pour une dégustation en famille. Le bénéfice permettra de continuer les travaux et d'assurer le financement des frais de fonctionnement.

Monique Rousset, Présidente

FAMILLE ANUARITE



L'association Famille Anuarite est une ONG qui a pour mission de venir en aide aux enfants en difficultés dans tous les domaines : social, psychologique, matériel...

Cette association qui a son siège social à St Didier de la Tour a une visée nationale puisque certains de ses adhérents viennent de l'Ain, de la région parisienne, de la Normandie, voire même internationale car nous recevons ponctuellement de l'aide de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie ou encore du Congo.

En ce moment notre priorité est de construire une structure d'accueil pour les enfants à Kinshasa et accueillir les enfants en difficultés dans leur environnement.



Maquette de la structure

Pourquoi à Kinshasa ? Parce que dans ce pays, en ce moment de très nombreux enfants sont jetés dans la rue par la misère, la maladie, les guerres continues dans l'est du pays et l'instabilité des pays alentours (Centre Afrique) qui provoquent des déplacements de population.

Notre projet est soutenu par **la Caritas** en RDC (République Démocratique du Congo).

A ce jour 3 bâtiments sont terminés, nous sommes en train de monter les murs d'enceinte de la structure



Nos autres actions

Nous soutenons financièrement un groupe scolaire sur le Congo Brazzaville.



Nous soutenons financièrement un jeune étudiant du Congo en France pour 3 ans qui prépare un brevet d'ingénieur dans l'installation et la maintenance de machines industrielles

Cet été nous avons financé des temps de loisirs aux jeunes de l'orphelinat de Pointe Noire

Si notre projet vous intéresse, si vous avez envie de nous rejoindre

Vous pouvez consulter notre site www.familleanuarite.fr ou nous Contacter au 04 74 33 37 19

Vous êtes tous les bienvenus!



I AMICALE CASSOLARDE DES DONNEURS DE SANG

Comme chaque année nous lançons un appel surtout aux jeunes à partir de 18 ans , afin d'assurer la relève . Donner un peu de son sang ne prend que peu de temps , mais il est tellement important pour celui qui le reçoit . Nous devrions tous penser qu'un jour peut-être nous en aurons besoin, et là nous comprendrions toute la valeur de ce geste .

En 2015 nous avons récolté 250 poches dont 16 offertes par des nouveaux donneurs : c'est bien mais il nous en faut encore plus . Merci à tous .

Les prochaines collectes pour 2016 :

19 février 2016

1er juillet 2016

9 septembre 2016

2 décembre 2016

Cette année nous avons procédé au renouvellement partiel du bureau .



Un donneur de sang



L'heureux gagnant du téléviseur

Une équipe dynamique entoure
Aline ROUSSET
Présidente depuis plus de 30 ans :
Vice-présidente : Solange TESSA
Secrétaire : Françoise BONNAZ
Secrétaire adjointe : Catherine RABATEL
Trésorière : Lysiane GRANGER
Trésorière adjointe : Laurence REY
Commissaire aux comptes : Laurent REY



La presidente depuis 30 ans



Sur les sentiers d'ocre

Notre super loto a réuni un très grand nombre de personnes et de nombreuses amicales des communes voisines. Le premier lot était un téléviseur. En juillet nous avons pu faire une escapade dans le Lubéron pour le bonheur de tous. Nous avons sillonné les sentiers d'ocre : une pure merveille !... puis un pique-nique, offert par l'amicale, sous les ombrages tout près de la fontaine de Vaucluse a été un moment très convivial, très apprécié de tous . Le soleil bien sûr était au rendez-vous . Après une petite halte à l'Isle sur Sorgue, nous sommes rentrés avec des images plein la tête .

Notre super loto doté de très nombreux lots de valeur aura lieu le **dimanche 31 janvier 2016** à la halle des sports . Venez nombreux . Bonne année à toutes et tous.



Le bureau reste inchangé :

Président : Lucien BARNIER

Vice-président : René JACQUET/Louis BONIN

Secrétaire : Roger MARCELPOIL

Trésorier : Michel VERDEL

Trésorier adjoint : Albert ESTRINE

Porte drapeau : Guy LALECHÈRE

Correspondant journal « l'Ancien d'Algérie » :

Lysiane GRANGER



Remise de décoration le 19 mars

Le voyage annuel de quatre jours n'a pas pu être reconduit : trop peu de participants, l'âge se faisant sentir. La tentative du voyage d'un jour organisé par notre ami Roger a également échoué. Peut-être ferons-nous une autre tentative en 2016 ? Par contre les journées familiales d'août et décembre sont toujours très appréciées et regroupent de plus en plus d'adhérents : il faut dire que nos cuistots y mettent tout leur cœur et les repas sont de plus en plus élaborés. Cette année, celle d'août s'est déroulée toujours au même endroit depuis plus de 20 ans, chez Lysiane, mais elle a été agrémentée par une dégustation des vins de Bordeaux. Un vigneron bordelais, rencontré lors d'un voyage en 2010 a fait le déplacement spécialement pour l'occasion. La présence de Mr le Maire et de notre autocariste habituel Gilbert Merle a été très appréciée. Comme chaque année, l'ancien prêtre de notre commune, également adhérent FNACA, le père François Blanc, avait fait le déplacement depuis Grenoble. Journée très ensoleillée et très conviviale. Toutes les manifestations seront reconduites l'année prochaine.



Comme chaque année nous avons célébré les anniversaires de fin des guerres : 19 mars avec remise de la croix du combattant à Roger Fourrier, 8 mai et 11 novembre avec 3 remises de médailles de bronze de l'union fédérale et remise de diplômes de l'UMAC, à Joseph Chakirian et Joseph Durand pour la guerre de 39-45, et Roger Marcelpoil adhérent de l'UMAC, pour avoir permis de faire le lien entre les anciens combattants ancienne et nouvelle génération. A chaque commémoration la municipalité offre la gerbe du souvenir : **Merçi.**



Nos cuistots

Bonne année à toutes et tous.



Repas familial d'Août

I SOUVENIR FRANÇAIS



**SOUVENIR
FRANÇAIS DE LA
TOUR DU PIN
ANTENNE DU PAYS
DES COULEURS**

Président

Denis MION
38110 SAINT JEAN
DE SOUDAIN
04 74 97 36 77

President

Honoraire

Henri VACHOT
Délégué communal de
Saint Didier de la Tour

**Vice-president et
tresorier**

Robert PICHON
En charge de l'antenne
du Pays des Couleurs

Secrétaire

Martine CORNET

Porte-drapeaux:

Cyprien PERRIER,
Ludwika PERRIER et
Marie CADOUX

BREF HISTORIQUE DU SOUVENIR FRANÇAIS

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Un passé, un présent, un avenir

Gardien de notre mémoire, le SOUVENIR FRANÇAIS est une des plus anciennes associations privées françaises. Xavier NIESSEN crée en 1887, à Neuilly sur Seine, le SOUVENIR FRANÇAIS, dont le nom traduit bien la volonté de constituer ce trait d'union entre tous les Français, regroupés dans une association, autour des valeurs de la France et de la République.

Tout au long de l'année, le SOUVENIR FRANÇAIS entretient, rénove et fleurit plus de 130.000 tombes. Il restaure plus de 200 monuments. L'an passé il a érigé quelques 40 stèles et monuments commémoratifs.

Effectué par des bénévoles partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, le travail d'entretien des sépultures est exigeant et parfois obscur. Il est toutefois fondamental : il permet non seulement d'honorer tous ceux qui – inconnus ou célèbres – sont morts pour la France et ses valeurs, mais aussi de transmettre le message de l'indispensable Mémoire aux jeunes générations.

PROJETS 2016 :

- Assemblée générale à Montagnieu le samedi 20 février 2016 à partir de 9 heures
- Interventions scolaires dans le cadre de la transmission de mémoire
- Restauration des tombes des soldats morts pour la France
- Quête Nationale du 1^{er} novembre à l'entrée des cimetières
- Distribution des bleuets aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre
- Jumelage avec Monestier de Clermont
- Projet d'une commission « jeunes ».



Un cimetière militaire dans la Somme



Monument aux morts de St Didier de la Tour

GYM DETENTE : 32 ANS D'EXISTENCE

Voilà plus de trente ans que cette association vous propose de garder la forme à St Didier de la Tour (et ses alentours).

Cette année le club innove en mettant au programme des cours de Pilates le lundi soir : une heure de concentration sur les postures et la respiration tout en douceur ; Pour les inconditionnelles le jeudi soir est réservé à la Gym Tonic avec les abdos, la cardio, le step, la corde à sauter etc... et bien sûr le lundi après-midi la Gym Douce pour travailler plus sur le stretching, l'équilibre, la coordination et la relaxation.

Delphine, notre monitrice depuis 10 ans, est toujours au top des nouvelles formations qu'elle suit régulièrement. Il y en a donc pour tous les goûts et chacune y trouve son bonheur...

C'est Solange TESSA, une bénévole passionnée, qui est à l'origine de l'association de Gym Détente et qui pendant toutes ces années est restée au bureau.

Pour cette saison 2015-2016 elle a décidé de passer la main, tout en restant présente aux cours. Les adhérentes la remercient vivement

d'avoir fait perdurer cette activité dans notre commune, avec son sourire et sa sympathie. Un bel exemple et un record difficile à battre.



Solange TESSA



Gym douce

BUREAU 2015-16 :

Présidente :

Antoinette
SEIGLE VATTE

Trésorières :

Arlette CEZARD
Danielle CHRISTORY

Secrétaire :

Catherine RABATEL



Cours de pilates

JEFF'CLUB

Cette année encore, l'année du Jeff' a été marquée par les temps forts. Mais on parle de quoi ? De chronos impressionnants ? En effet, les aiguilles dansent devant les performances de Bruno, Gilles ou Pierre entre autres. Les ultra-trails n'ont plus de secrets pour eux.

Un temps fort, c'est un moment d'émotion ? Alors on peut évoquer les activités à caractère familial ou d'échange :

- raquettes à neige, ski,
- week-end rando dans le Diois,
- laser game, où les gamins ne sont pas forcément les enfants,
- matinée avec l'ASTC (badminton, mini-tennis), match de basket contre l'équipe masculine du BCC.
- On retiendra aussi la présence de Noémie lors de la ronde nocturne, dont une partie des bénéfices est donnée à l'association « Espoir pour Noémie ».

Car **LE** temps fort de l'année, c'est bien-sûr la ronde nocturne de novembre. Avec plus de 700 participants, dont presque autant de lampes frontales, la nuit s'est illuminée autour du Lac St Félix. Après la perte de repères que l'on a en courant ou marchant dans l'obscurité, nous nous retrouvons tous autour du repas, participants et organisateurs, en toute simplicité. Simplicité et

convivialité, les arguments que nous souhaitons continuer à mettre en avant.

Temps fort : météo qui s'affole ? La sortie hautemontagne, à la Tête Sud du Replat, peut en témoigner : bivouac à 2700 m d'altitude, réveil à 3h30 où le tee-shirt est tout à fait supportable. Autre signe du réchauffement climatique, Bruno a tellement fait chauffer ses semelles qu'il les a perdues, comme il en parle sur le site du Jeff' Club.

Car voilà 2 ans que le site internet présente les principales activités de l'association. Notre webmaster Pascal met en ligne les anecdotes, ces temps fort amusants. Merci également à Benoît qui fait vivre la page Facebook de la ronde nocturne, avec une réactivité redoutable, au plus

près de l'événement. Avec une mention toute spéciale aux vidéos. Retrouvez-nous sur www.jeffclub.fr et sur Facebook : ronde nocturne.

BUREAU 2015 - 16 :

Cécillon Gilles
Cécillon Pierre
Cécillon Richard
Girard Bruno
Lagneux Alain
Martor Pascal
Monin Lionel



ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS CASSOLARD

Site internet : astc.free.fr

Venez rejoindre en famille ou entre amis une association vous permettant de pratiquer le tennis près de chez vous, dans une ambiance sportive et ludique où la convivialité est notre leitmotiv.

Non affiliée à la F.F.T, la volonté du bureau est de conjuguer plaisir et sourire par la mise en place de rencontres amicales, de partager des bons moments sur les courts, en simple ou en double.

Nous vous proposons comme activités : le mini tennis, le badminton et le mini tennis de table (le dimanche matin).

Suivez nos activités, nos animations et réservez en ligne sur notre site : <http://astc.free.fr>

Toute l'année un planning d'accès à la salle des sports nous est réservé et dans les beaux jours le court extérieur permet de doubler notre temps de jeux. Pour vous inscrire, rien de plus simple, laissez-nous un message sur notre site internet avec vos coordonnées ou rejoignez-nous le dimanche matin sur les courts, nous aurons la joie de vous fournir votre badge.

Raquette ou fourchette en main, les instants passés ensemble sont toujours fort agréables.

A très bientôt.



EVENEMENTS DE LA SAISON 2015/2016

Tournoi de double : 07 février

Tournoi badminton + mini tennis : 20 mars

Tournoi de simple + barbecue : 11 juin



Président

Eric CLOSSON

Président d'honneur

Roger CUVILLIER

Trésorière

Françoise CUVILLIER

Secrétaire

Cathie CARPENTIER

Webmaster

Frédéric SALVADOR

Florent PERRIN-BIT

Animateurs

Patrice LEONARD

Marcel BUI-VIET-LINH

Jean-Claude JANILLON

Frédéric CARPENTIER

AMICALE BOULE CASSOLARDE

Rien de particulier à signaler cette saison.

Train-train habituel.

Nos concours attirent toujours beaucoup de monde et se sont très bien déroulés.

Le 16 quadrettes par poule challenge M. Dorel a affiché complet et la paella, devenue une institution, a été savourée et appréciée par tous les joueurs.

Le concours M. et M. Rabatel n'était pas complet, toutefois une organisation de dernière minute a permis à cette compétition de se dérouler dans les meilleures conditions.

Le bureau, après une décision collégiale, déplacera cette épreuve en même temps que le challenge M. Dorel pour la saison 2016-2017.

Le 64 simples TD était archi complet un mois avant : il s'est super bien passé. Les ambulances turripinoises ont offert le pot au feu, tandis que Thierry D. assurait la cuisson avec pas moins de 5 chaudières. Dans le plus grand concours du monde, le 1024 simples de St Chef, 12 cassolards se sont déplacés pour défendre leurs couleurs : bon résultat d'Anthony B. qui s'incline en 8ème de finale contre le futur vainqueur du concours. Le but d'honneur a été gagné par l'infatigable Kader.



JPP en pleine action



L'ABC ce sont les copains d'abord

Nos anciens sont toujours des fidèles du lundi. Notre ami Jean Pierre gère tout cela et propose toujours mensuellement un casse-croûte.

Le 18 et 19 juin prochain le secteur bouliste de la Tour du Pin organisera la plus grande compétition boulistique du département, le Fédéral quadrette. Toutes les divisions seront représentées, et plus de 1000 joueurs essayeront de décrocher un ticket pour le championnat de France. Le Secteur a choisi La Tour du Pin et St Didier de la Tour, pour le déroulement de ce fédéral, avec comme centralisation et plate-forme St Didier. Pour cela il faut des jeux supplémentaires. La Mairie a donné son accord pour la transformation du terrain de foot d'entraînement en une aire sablée dans laquelle 32 jeux pourront être faits. Dès la saison 2016-2017 l'amicale boule organisera ses épreuves sur ce nouveau site. L'amicale boule cassolarde se maintient en terme de nombre de licenciés : 32 plus 15 membre honoraires.

**Très cordialement.
Bonne année 2016**



L'aire de jeu qui accueillera le fédéral quadrette



BUREAU 2015 - 16 :

Président

Denis Descottes

Vice Président

André Berger

Président d'honneur

Maurice Rabatel

Secrétaire

Axelle Durand

Secrétaire adjoint

Marc Cécillon

Trésorier

Patrick Gallien

Trésorier adjoint

Jean Pierre Gagne

Membres du bureau

Laurent Dorel, Patrick

Mollier, Kader Aouadi,

Martial Simon

I USCP

Cette année, changement au sein de bureau de l'USCP. Nous n'avons plus un mais deux présidents ! Romain Viudez vient épauler Jérôme Vallon à la présidence du club. Nous lui souhaitons la bienvenue à cette nouvelle fonction.



Messieurs les présidents !



LE TROPHÉE DU "CHALLENGE REMY ET MÉLANIE" DE RETOUR À LA MAISON !



Le 29 août dernier, l'USCP affrontait Dolomieu pour disputer le « Challenge Remy et Mélanie », en hommage à nos amis disparus en 2009. Après 3 défaites lors des 3 dernières saisons, l'USCP l'a emporté cette saison (victoire aux tirs aux buts). Le trophée est enfin de retour au club, il devra maintenant y rester le plus longtemps possible !



TOURNOI « ADRIEN CAMPEGGIA »

Le famille Campeggia et l'USCP ont organisé le 25 Mai dernier, un tournoi en l'hommage d'Adrien Campeggia, jeune garçon proche du club, tragiquement disparu l'année dernière. Ses frères Lucas, Dorian qui évolue en U15, ses parents, sa famille, amis, collègues, joueurs et supporters de l'USCP, tous étaient là... Au final, plus d'une centaine de personnes a répondu présent pour cette belle journée en la mémoire d'Adrien.



DU CÔTÉ SPORTIF

Du côté des plus petites catégories, les effectifs ont fortement baissé. Marcel Mermillod ne dirige plus qu'une seule équipe en catégorie U8. Thierry Bel et Romain Chatelus encadrent la catégorie U10-11. L'objectif, au-delà des résultats sportifs, est de prendre du plaisir. Les U13 ont vécu la saison dernière un championnat difficile avec une seule victoire enregistrée. Cette saison, changement de rythme de croisière, l'équipe n'a perdu qu'un match en ce début de championnat. Pour cette nouvelle saison 2015-2016, les U13 sont entraînés par John Ferrand, Ludovic Millias-Bel et François Guillaud.

BUREAU 2015 -16

Présidents :

Jérôme VALLON -
Romain VIUDEZ

Trésorière :

Arlette CÉZARD

Secrétaire :

Jérôme VALLON

Correspondante :

Sylvie BELHADI

Autres membres du

bureau :

John FERRAND

Patrice BÉCHET

Marcel MERMILLOD

André BÉCHET

Gilles CÉCILLON

Nathalie RAJON



Les U15 face aux Abrets, à Le Passage.

Chez les Seniors, l'équipe 1 est passée tout proche de la montée, l'équipe réserve a terminé au pied du podium. Thierry Bel dirige l'équipe fanion et Pierre Lafranceschina l'équipe réserve. Un nouveau dirigeant seniors a rejoint les rangs de l'USCP, Gérard Cangelosi, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour la saison 2015-2016, l'équipe 1 va tout faire pour accéder au niveau supérieur, la réserve de son côté, vise le podium.

Comme de coutume, les calendriers du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année, le concours de belote reviendra également, pour sa 4ème édition. Un immense merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Saint Didier de la Tour, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les dons de lots pour le concours de belote.

Si vous souhaitez rejoindre le club en tant que joueur, joueuse, dirigeant, ou bénévole, n'hésitez pas à nous le faire savoir, en venant nous rencon-

trer sur les terrains de Le Passage ou de Saint Didier de la Tour les week-ends.

LES DATES A RETENIR POUR 2016

Samedi 6 Février 2016 : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 11 Juin 2016: Assemblée générale de l'USCP

Samedi 26 Novembre 2016 : vente des calendriers.

L'US Cassolards - Passageois vous souhaite une belle année 2016!

Le Président, Romain VIUDEZ



Les Seniors 1, victorieux face à Oyeu



Daniel Fréchet, notre arbitre bénévole

REMERCIEMENTS

Merci à Jules Perret notre arbitre officiel, présent tous les week-ends sur les terrains.

Merci à Daniel Fréchet notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer l'équipe réserve.

Merci à Dédé Béchet et Gilles Cécillon qui tracent nos 2 terrains chaque semaine.

I BASKET CLUB CASSOLARD

Pour cette nouvelle saison, le BASKET CLUB CASSOLARD est nouvellement affilié à la FFBB (Fédération Française de Basket-Ball). Historiquement rattaché à l'UFOLEP, nous avons dû changer de fédération à cause de l'arrêt de la section basket au sein de l'UFOLEP Isère (excepté pour l'équipe loisir féminine). Le bureau du BCC a donc œuvré durant une bonne partie de l'inter-saison pour finaliser ce projet. Nous avons dû revoir notre façon d'accueillir les matchs du samedi. En effet, la FFBB nous impose d'avoir plus de personnes licenciées aidant à l'organisation lors des rencontres sportives. Nous avons pu compter sur de nombreux parents volontaires et nous tenons à leur exprimer toute notre reconnaissance. Cette participation était une condition à la pleine réussite de ce passage en FFBB.

Nous profitons aussi de ces quelques lignes pour remercier Gilles Cécillon pour sa réactivité sur la prise en charge de la réalisation du nouveau tracé du terrain de basket. Un impératif pour que nous puissions jouer en championnat. Enfin, nous souhaiterions remercier l'ensemble des commerçants et artisans qui ont eu la gentillesse de nous offrir les lots de la tombola.

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Equipe « loisir masculine » entraînée par Romain BREBION, le vendredi de 20h30 à 22h30 (Matchs le vendredi à 20h30)

UFOLEP

- Equipe « loisir féminine » entraînée par Mireille MEUNIER, le jeudi de 20h à 22h (Matchs le jeudi à 20h30)

FFBB

- Equipe U11 entraînée par Pierre-Yves GRAYEL, le mardi de 18h à 19h (Matchs le samedi après-midi)
- Equipe U13 entraînée par Eddy BARRET, le mercredi de 18h à 20h (Matchs le samedi après-midi)
- Equipe U17 entraînée par Charlene CARREY, le lundi et jeudi de 18h30 à 20h (Matchs le samedi après-midi et dimanche matin)

LES MANIFESTATIONS

- La traditionnelle « Vente de Bugnes Maison » du BCC aura lieu le **Samedi 30 Janvier 2016**. Membres, joueurs et parents des enfants les confectionneront eux-mêmes la veille. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur tournée du samedi matin.

LES ÉQUIPES



Equipe U11

Sponsor maillot : Boucherie de Saint Didier



Equipe U13

Sponsor maillot : Alpha Plomberie

BUREAU 2015 -16

Président :

Gilles HERBUEL

Vice présidente :

Elisabeth TEILLET

Trésorier :

Eddy BARRET

Secrétaire :

Catherine BOISSIER
basketclubcassolard@
gmail.com

Membres :

Monique ANNEQUIN,
Cathie CARPENTIER,
Charlene CARREY,
Angélique GUTIN-VESIN,
Marielle MORIN



Le BCC est partenaire du Chéquier Jeune du Conseil Général de l'Isère





Equipe U17 Sponsor maillot : Carrey TP



Equipe loisir féminine

Toute l'équipe du BCC vous transmet ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année 2016

I FOOT VÉTÉRANS

L'association Football Vétérans Saint-Didier regroupe 24 joueurs, avec l'arrivée de nouveaux : Stéphane, Jérôme, Bruno (anciens joueurs vétérans de Rochetoirin) Laurent ...

Chaque année nous participons au challenge de l'amitié vétérans à 11. Les conditions pour jouer en Vétérans : avoir au moins 35 ans, être physiquement en bonne condition et pendant les matchs interdiction de faire des tacles.

Les matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 21h. Dans une poule de 13 équipes, les matchs se déroulent en phase aller et retour. Il n'y a pas de classement mais le fair play, la bonne humeur et l'amitié sont essentiels. Après le match, les joueurs ont la possibilité de se restaurer sur place, le repas étant assuré par l'équipe qui reçoit. Cette année nous avons eu le plaisir d'organiser un tournoi de football à sept, avec dix équipes inscrites, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Le succès et le beau temps étaient au rendez vous. Nous reconduirons ce tournoi fin mai au stade.



En haut de g. à d. : Eric S. - Stéphane M. - Christophe R. - Loïc-Jérôme - Jérôme C. - Julien P. - Denis C. - Julien K.

En bas de g. à d. : Hervé R. - Bruno C. - Franck B. - Michel G. - Martial S. Laurent B. - Michel G. (fils) - Tiago

Ici un moment de convivialité en compagnie de Pascal C, après le match contre Les Aveniéres gagné 2 à 0. Un repas très apprécié composé d'une Feijoada (cassoulet Portugais) et de deux très bons desserts (au premier plan) préparés par l'amie de Tiago. C'est sûr, l'équipe des Aveniéres reviendra en nombre l'année prochaine !



I ACCA ST HUBERT

Avec un effectif en légère baisse (- 10 adhérents) notre association a vu son bureau se renouveler partiellement lors de notre Assemblée Générale du mois de juin. Denise GAGET, Frédéric GAGET et Denis DESCOTTES ont remplacés Marcel BAZIN et David DOUBLIER.

Cette saison ne s'annonce pas trop mauvaise, car nous avons beaucoup de lièvres et de chevreuils sur notre territoire grâce à une bonne gestion du cheptel avec un système de quota raisonnable.

Nous remercions les gardes chasse pour leur travail au niveau de la gestion des nuisibles (renards, fouines, etc...) ainsi que la municipalité qui, chaque fois que nous la sollicitons, n'hésite pas à nous aider.

LA CHASSE ENCADREE OU PAS ?

Parce que la chasse s'exerce dans la nature, qu'elle est un symbole de liberté, certains l'imaginent anarchique et dépourvue de règles. Pourtant ils sont loin du compte....

Parce qu'elle utilise des armes, qu'elle prélève sur une ressource naturelle et s'exerce sur des propriétés aux usages partagés, la chasse est certainement et de longue date, un des loisirs les plus encadrés de France.

Avant de la pratiquer, il faut se soumettre à une formation, puis à un examen théorique et pratique qui exige des connaissances sur les armes, le droit, la gestion et la reconnaissance des espèces. Pas moins de 243 pages du Code de l'Environnement détaillent les articles législatifs et réglementaires qui s'appliquent à la chasse et aux chasseurs !

Sans compter des centaines d'arrêtés ministériels, préfectoraux, schémas départementaux (SGDC) et règlements intérieurs d'associations qui viennent s'ajouter !

Temps de chasse, modes de chasse, espèces chassables et protégées, prélèvements quantitatifs et qualitatifs, armes et munitions, sécurité,



Un bon moment de convivialité

permis de chasser, territoires de chasse, rien n'échappe à la vigilance du législateur, de l'administration... et des chasseurs eux-mêmes, soucieux de la pérennité du gibier et de l'image qu'ils veulent donner d'eux à la société.

La sécurité est surtout au cœur de leurs préoccupations.

Chaque battue débute ainsi par le « rond du matin » où les consignes de tir et règles de sécurité sont systématiquement rappelées.

Les chasseurs sont tenus de respecter des zones de non tir, matérialisées par un angle de 30° et doivent impérativement adopter des tirs fichants optimisés par l'utilisation de miradors.

Pour pallier tous ces problèmes, la fédération organise des formations mais les chasseurs ont conscience que leur activité nécessite une vigilance de tous les instants à l'égard de leurs pairs, chasseurs ou non chasseurs.

Si la chasse souffre d'une chose, ce n'est pas d'un excès de liberté mais peut être bien d'une surréglementation...



I TAEKWONDO

Yongu Taekwondo est une association créée en 2007 au nombre de 90 licenciés.

Le club est très actif, participe régulièrement à différents stages, compétitions, entraînements dans d'autres disciplines comme le Kung-Fu, Sanda, Boxe américaine, thaïlandaise et Hapkido.

Encore une fois les quelques compétiteurs du club se sont illustrés en compétitions régionales. Nickolas MARTINEZ a réussi à monter sur le podium en terminant 3ème du championnat de France de Kung-Fu Sanda comme son maître quelques années auparavant.

Deux élèves ont réussi le diplôme d'arbitre national Christophe RESSE et Matthieu RESSE.

Deux élèves ont réussi le grade de ceinture noire 1er dan, Sébastien DELAHOUGUE et Françoise CHARDON. Le maître a montré l'exemple en réussissant le grade de ceinture noire 4ème dan et en terminant premier de la cession, ce qui porte à 8 ceintures noires dans le club (Audrey, Matthieu, Christophe, Richard, Françoise, Sébastien, Raphaël et Laurent).

Le Taekwondo est un art martial coréen externe, efficace, où l'on apprend à se défendre, la maîtrise de soi, le respect et le surpassement. Nous utilisons toutes les parties du corps même si sa particularité est les coups de pieds sautés. C'est également un sport devenu Olympique officiel depuis 2000, où les coups de pieds sont favorisés. Nous pratiquons le Taekwondo dans son ensemble soit la technique (poomsé), le combat (compétition), le self défense (utilisation des frappes, clés, balayages et projections), la maîtrise de son corps et du mental, la souplesse et la casse dans un certain état d'esprit. Une partie de l'entraînement est aussi consacré aux renforcements musculaires, étirements et assouplissement. Nous pratiquons le Body Taekwondo

depuis 4 ans mais nous avons décidé d'arrêter cette saison pour soulager le professeur et donner un cours compétition aux enfants. J'en profite pour souhaiter beaucoup de bonheur aux anciens pratiquants de body taekwondo et je les remercie pour tous ces bons moments passés avec eux.

Les entraînements Taekwondo pour les adolescents et adultes sont les lundis, mercredis de 20h00 à 21h40, cours combat le jeudi de 20h00 à 21h40 et le cours ceintures rouges et noires le mercredi de 19h00 à 20h00. Les cours enfants sont le mardi de 19h15 à 20h30, et le cours combat enfants le mardi en parallèle de 20h00 à 20h50.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le professeur Laurent Nouailles au **06 60 18 94 51**.

Nous en profitons pour remercier monsieur Serge ROUSSET pour tous les articles émis dans le journal du Dauphiné Libéré qui œuvre à faire connaître notre commune et le Taekwondo depuis plusieurs années.



Groupe des enfants



Les adultes et les enfants



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016 *

JANVIER

06	ASSEMBLEE GENERALE - CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	FOYER RURAL
10	VENTE DE BRIOCHES - SOU DES ECOLES	
17	VCEUX DE LA MUNICIPALITE	HALLE DES SPORTS
30	VENTE DE BUGNES - BASKET CLUB CASSOLARD	
31	LOTO - AMICALE DES DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS

FEVRIER

02	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
05	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - COMITÉ DES FÊTES	SALLE DE RÉUNION
06	CONCOURS DE BELOTE - USCP	FOYER RURAL
07	TOURNOI EN DOUBLE - TENNIS	HALLE DES SPORTS

MARS

06	BOUDIN - ACCA ST HUBERT	PREAU DE L'ECOLE
13	ART, GASTRONOMIE ET BIEN ÊTRE - COMITÉ DES FÊTES	HALLE DES SPORTS
19	PANIER D'OR - BASKET CLUB	HALLE DES SPORTS
20	FETE DES RAMEAUX - CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	FOYER RURAL
20	MINI TENNIS	HALLE DES SPORTS

AVRIL

01	REUNION QUARTIER - SECTEUR 1	FOYER RURAL
08	SOIREE THEATRE - CCAS	FOYER RURAL

MAI

11	JOURNEE DETENTE - CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	
15	FOIRE DE PRINTEMPS - COMITE DES FETES	
15	REPAS - CLE DES CHANTS	FOYER RURAL
21	GALA ANNUEL - CLE DES CHANTS	EGLISE
28	CONCOURS DE BOULES + PAELLA - AMICALE BOULES	HALLE DES SPORTS

JUIN

04	KERMESSE - SOU DES ECOLES	HALLE DES SPORTS
11	TOURNOI SIMPLE - TENNIS	HALLE DES SPORTS
11	ASSEMBLEE GENERALE - USCP	FOYER RURAL
17	ASSEMBLEE GENERALE - BASKET CLUB CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
18	FEDERAUX BOULES - AMICALE BOULES	HALLE DES SPORTS
25	REPAS DANSANT - TAEKWONDO	HALLE DES SPORTS

JUILLET

01	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
02	GALA DE DANSE - ELYT FORM	HALLE DES SPORTS
14	CONCOURS DE BOULES - BAL ET FEU D'ARTIFICE	COMITE DES FETES

SEPTEMBRE

03	FORUM DES ASSOCIATIONS - COMITE DES FETES	HALLE DES SPORTS
09	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
10	VOYAGE DU CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	
23	REUNION DE QUARTIER - SECTEUR 2	FOYER RURAL
24/25	SALON DU BIEN ETRE	HALLE DES SPORTS
30	ASSEMBLEE GENERALE - TENNIS	HALLE DES SPORTS

OCTOBRE

01	CONCOURS DE BOULES + REPAS - AMICALE BOULES	HALLE DES SPORTS
09	FOIRE AUX MARRONS - COMITE DES FETES	
09	REPAS - A.E.E.P.	FOYER RURAL
09	BOUDIN - A.A.S.P.A.R.	
16	REPAS DES AINES - C.C.A.S.	FOYER RURAL

NOVEMBRE

05	CROSS NOCTURNE + REPAS - JEFF CLUB	HALLE DES SPORTS
11	VENTE A EMPORTER - SOU DES ECOLES	PREAU ECOLE
20	LOTO - TELETHON	HALLE DES SPORTS
26	VENTE DE CALENDRIERS - FOOT	

DECEMBRE

02	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
10	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS - MUNICIPALITE	SALLE DU CONSEIL
15	ARBRE DE NOEL - SOU DES ECOLES	FOYER RURAL

* ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année